

Université Catholique de **Lyon**

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

**MASTER *Sciences Humaines et Sociales***  
**Mention : *Education, Enseignement et***  
***Formation***  
**Diplôme d'État**

Professionnel de l'Education  
en structure scolaire et/ou  
associative

*Maquette revue et actualisée en juin-juillet 2013*



*Master mis en œuvre par la Faculté de Philosophie de l'Université Catholique de Lyon  
et les ISFEC du territoire Méditerranée de l'Enseignement Catholique.*

Master MEEF « *Professionnel de l'éducation en structure scolaire  
ou associative* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

MASTER 2

ANNEE TRANSITOIRE 2013-2014

# Master « *Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier  
MASTER 2 - Rentrée 2013 – ANNEE TRANSITOIRE

## Tronc Commun

### Présentation générale du Tronc Commun :

Semestre 3 – Tronc commun – 45h – 10 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TCT3-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Approche historique des modèles pédagogiques – Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation – Diversité religieuse et inter-culturalité</i>	15h  +  FOAD	2	Ecrit à rendre
TCT3-2	<b>Alternance et professionnalisation :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – Alternance et reliance</i>	18h	5	Validation de la pratique en situation (visite)
TCT3-3	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	12h	3	Fiche introductive à l'écrit de recherche

es horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

### Descriptif des UE :

#### **TCT3-1 : Histoire et anthropologies de l'éducation – 2 ECTS :**

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Contribuer à l'action d'une communauté éducative (II-9).

Cette UE est composée de deux entrées : une entrée « histoire de l'enseignement » et une entrée « anthropologique ».

Les grandes étapes de la construction du système scolaire français seront présentées (naissance de l'école en Occident, apparition du primaire et du secondaire, les grandes transformations de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle, la création de l'enseignement libre et les réformes qui conduisent au collège unique). Introduction à l'éthique à travers les questions de la personne et de la relation (Mounier). Introduction à la philosophie de l'éducation en référence à quelques auteurs de la tradition (Platon, Montaigne, Rousseau, Kant, Dewey). Quelques éclairages sur l'histoire des idées pédagogiques.

C'est deux éléments déjà abordés en M1 sont approfondis et problématisés en M2.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant **l'un des aspects du programme** avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

### ***TCT3-2 : Alternance et Professionnalisation – 5 ECTS :***

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Deux entrées composent cette UE :

- Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement ;
- Alternance et reliance.

#### ***Ingénierie pédagogique et éducative / construction de gestes professionnels :***

Cette entrée prolonge ses homologues initiées en M1. Elle en reprend les éléments clés, notamment pour les arrivants en M2 n'ayant pas suivi le M1. Elle s'attache à situer la place et le rôle de l'évaluation en éducation. Tout en poursuivant la construction de gestes professionnels pour l'éducation et l'enseignement apprentissage, l'accent sera mis sur la construction de dispositifs d'évaluation en cohérence avec les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre. On évoquera les courants, les écoles, les modèles d'évaluation pour étayer sa pratique. Les logiques de l'évaluation : le contrôle et l'accompagnement. Les paradigmes en évaluation et l'imaginaire de l'évaluateur. Les fonctions de l'évaluation. La place des outils d'évaluation dans les dispositifs. L'ensemble s'appuiera sur les pratiques vécues ou à vivre durant le stage en responsabilité en établissement.

#### ***Alternance et reliance :***

Cette entrée vise la construction d'une posture réflexive par l'analyse des pratiques professionnelles et des situations éducatives vécues. L'outil utilisé est le GEASE (groupe d'étude et d'analyse des situations professionnelles) et/ou GFAPP (Groupe de Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles). C'est la programmation régulière des situations d'analyse qui permet la construction de la posture réflexive attendue.

La mise en liens entre formation en situation et formation en institut, la mise en œuvre d'une posture réflexive et la construction des gestes professionnels se poursuivent également via les visites pédagogiques et les entretiens de positionnement. Ces visites et entretiens sont programmés durant l'année et permettent des ajustements de la pratique professionnelle.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la validation de la pratique en situation (visites formatives puis évaluatives).

### ***TCT3-3 : Séminaire de recherche et écriture d'un mémoire professionnel – 3 ECTS .***

**Compétences professionnelles de référence :** S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11)

Il s'agit de s'initier à la recherche, d'innover, d'argumenter des choix, d'analyser des données dans la conduite d'un projet personnel. Se doter d'outils et de références pour mener une recherche en milieu professionnel.

Sera ici envisagé un triptyque sur la question des données à recueillir pour l'écrit de recherche relativement à/au :

- la pertinence de leur **sélection** (quelles données, de quel type, de quelle qualité, en quelle quantité, est-il nécessaire de recueillir pour pouvoir y chercher des éléments de réponse à la question de recherche/la question professionnelle posée ?)
- **de leur mode de recueils** (sur des aspects aussi variés que la matérialité – oral/écrit /autres-, la fréquence, le caractère suscité ou non, ...)
- **de leur mode de traitement** (quels sont les outils qui permettront le mieux d’extraire de ces données les éléments de réponse à la problématique ?)

Sera proposé également une initiation à la recherche bibliographique et à la lecture d’articles scientifiques.

Le travail en S3 est un travail de problématisation, de choix méthodologiques et le début d’un travail de recueil de données.

**Evaluation de l’UE :** L’UE sera validée par la rédaction d’un document de 4 pages (présentant la problématique de recherche, les choix méthodologiques et une bibliographie permettant de construire un cadre théorique) sera produit et envoyé à l’accompagnateur de l’écrit. Le document sera envoyé au directeur de mémoire.

Semestre 4 – Tronc commun – 76h – 20 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TCT4-1	<b>Option :</b> <i>Apprendre à penser et à débattre à l’école ou Adolescents d’aujourd’hui (Montpellier) ou L’art et les dimensions religieuses de la culture (Marseille)</i>	15h	2	Devoir sur table
TCT4-2	<b>Alternance et professionnalisation :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d’enseignement – Alternance et reliance</i>	22h30	5	Validation de la pratique en situation (visite)
TCT4-3	<b>Séminaires de recherche et écriture d’un mémoire professionnel</b>	16h	10	Ecrit et soutenance
TCT4-4	<b>Approche réglementaire et institutionnelle du fonctionnement de l’école</b> <i>Règlementation scolaire – ASH et procédures de prise en charge des élèves à BEP</i>	22h30	3	Oral individuel

### **TCT4-1 : Option – 2 ECTS :**

**Le débat, autonomie, altérité, citoyenneté** (option sur Montpellier) : Le débat comme rencontre de l’autre (altérité), comme échange (culture véhiculée), comme – construction de la pensée (autonomie, identité), comme espace réglementé (citoyenneté). La discussion et le débat entre élèves en classe : objet, modalités, place dans une démarche pédagogique et dans la vie de classe (vivre ensemble). Le débat à visée philosophique.

**Ou**  
**Ados d’aujourd’hui** (option sur Montpellier) : Il s’agit de porter un regard sur les adolescents qui sont aussi des élèves. Une double dimension psychologique et sociologique outille ce regard et s’attachera à comprendre les conduites « extrêmes » de certains adolescents : anorexie, addictions, violence et agressivité...

**Ou**  
**L’art et les dimensions religieuses de la culture** (option sur Marseille) : Construire une méthodologie de lecture multi référentielle de l’art religieux. Eléments de savoir permettant de construire une lecture interprétative des œuvres d’art transmettant le fait religieux. Construction d’un patrimoine se déployant au cours des siècles et jusqu’à notre époque. Approches plurielles historique, esthétique, théologique et sociale. Réflexion d’une expérience sensible : l’art comme vecteur privilégié de la gratuité. Démarche interculturelle, arts convoqués : musique, architecture, sculpture, peinture.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant **l'un des aspects du programme** avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

### **TCT4-2 : Alternance et professionnalisation – 5 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Deux entrées composent cette UE :

- Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement ;
- Alternance et reliaance.

#### **Ingénierie pédagogique et éducative / construction de gestes professionnels :**

Cette entrée prolonge celle du S3. Elle en reprend les éléments clés, notamment pour les arrivants en M2 n'ayant pas suivi le M1. Elle s'attache à situer la place et le rôle de l'évaluation en éducation. Tout en poursuivant la construction de gestes professionnels pour l'éducation et l'enseignement apprentissage, l'accent sera mis sur la construction de dispositifs d'évaluation en cohérence avec les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre. On évoquera les courants, les écoles, les modèles d'évaluation pour étayer sa pratique. Les logiques de l'évaluation : le contrôle et l'accompagnement. Les paradigmes en évaluation et l'imaginaire de l'évaluateur. Les fonctions de l'évaluation. La place des outils d'évaluation dans les dispositifs. L'ensemble s'appuiera sur les pratiques vécues ou à vivre durant le stage en responsabilité en établissement. On mettra l'accent en S4, sur l'importance de l'évaluation pour proposer des espaces d'approfondissement ou de remédiation des apprentissages, donc de différenciation, voire de personnalisation.

#### **Alternance et reliaance :**

Cette entrée vise la construction d'une posture réflexive par l'analyse des pratiques professionnelles et des situations éducatives vécues. L'outil utilisé est le GEASE (groupe d'étude et d'analyse des situations professionnelles) et/ou GFAPP (Groupe de Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles). C'est la programmation régulière des situations d'analyse qui permet la construction de la posture réflexive attendue.

La mise en liens entre formation en situation et formation en institut, la mise en œuvre d'une posture réflexive et la construction des gestes professionnels se poursuivent également via les visites pédagogiques et les entretiens de positionnement. Ces visites et entretiens sont programmés durant l'année et permettent des ajustements de la pratique professionnelle.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la validation de la pratique en situation (visites formatives puis évaluatives).

### **TCT4-3 : Séminaire de recherche et écriture d'un mémoire professionnel – 10 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11)

L'écrit du Master II est rédigé et soutenu oralement. De type universitaire professionnalisé, il s'adresse autant à une communauté professionnelle qu'à une communauté scientifique. Il donne à lire et à entendre à ces communautés le processus de professionnalisation de l'étudiant.

Il témoigne du processus d'implication/distanciation et de référenciation dans une pratique, un champ professionnel. Il sera travaillé la position éthique de l'étudiant en rapport avec la problématique étudiée ainsi que les personnes et le terrain impliqués dans l'étude. Inscrit dans la pratique et au service de la pratique, il produit une lecture théorique, d'une situation, d'un phénomène et met en lumière les compétences développées au cours de la formation. Il permet d'imaginer, d'entrevoir le professionnel que sera l'étudiant. En ce sens il est un outil de validation de la légitimité à exercer dans ce champ.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction et la soutenance d'un écrit de recherche en milieu professionnel. L'écrit est validé par l'accompagnateur avant sa soutenance. Il fait état d'un questionnement professionnel, d'une problématisation et du traitement de cette dernière par le recueil et l'analyse de données. L'écrit, d'une cinquantaine de pages (hors annexes) est dactylographié et répond à des contraintes formelles posées au cours de l'UE.

### **TCT4-4 : Approche réglementaire et institutionnelle du fonctionnement de l'école – 3 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Contribuer à l'action d'une communauté éducative (II-9).

Comme dans de nombreux domaines, il existe en éducation des principes fondamentaux, c.à.d. des normes d'où sont déduites les règles juridiques spécifiques qui organisent le fonctionnement du système éducatif, et qui ainsi cadrent et caractérisent l'institution éducative actuelle.

Ces principes fondamentaux ont une dimension **politique** : ils sont représentatifs de la conception qu'une société se fait d'elle même et des relations en son sein. Ils expriment le sens attaché à l'acte éducatif et la place la personne dans cet environnement.

Explorer ces principes généraux, c'est donc donner du sens à l'institution éducative aussi bien dans sa globalité que dans ses particularités. C'est aussi identifier la valeur et la portée de l'acte d'enseignement dans notre société.

Principes explorés :

- Le droit à l'éducation ;
- Le service public (la mission de service public) ;
- L'obligation scolaire ;
- La laïcité ;
- La liberté de l'enseignement.

Il ne suffit pas de définir des principes, il faut aussi administrer, c-à-d faire fonctionner. Il s'agit donc aussi de présenter **la réglementation** et les **règles de fonctionnement** à trois niveaux :

- Au niveau de l'Etat : C'est la question des rapports du national avec le local, la question du centralisme et de la décentralisation. C'est aussi la question de l'autonomie des établissements au sein de cette structure administrative. Il est alors question de « gouvernance » !

- Au niveau de l'établissement : il s'agit d'identifier les différents acteurs qui œuvrent au sein des établissements et donc de préciser leur organisation et leur fonctionnement.

- Au niveau de l'enseignant : il s'agit de définir le métier par la dimension de sa responsabilité professionnelle, pédagogique et juridique.

Cette approche, plus pratique, s'appuie sur les principes fondamentaux présentés et en constituent donc la mise en œuvre administrative.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par le traitement d'une question d'ordre réglementaire ayant trait avec le fonctionnement ou la vie scolaire (cf. épreuve orale du concours).

Parcours « Polyvalence » - Professeurs du 1<sup>er</sup> degré

Semestre 3 – Parcours « Polyvalence » (PE) –170h– 20 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PET3-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques – Maths - Français</b>	80h	5	Oral individuel
PET3-2	<b>Savoirs et didactique de l'EPS et des disciplines artistiques (tronc commun)</b>	30h	4	QCM
PET3-3	<b>Savoirs et didactique de l'EPS et des disciplines artistiques (option)</b>	30h	3	Oral individuel
PET3-4	<b>LVE</b>	15h	3	Oral

PET3-5	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d'enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.
--------	--	-----	---	--------------------------

### **PET3-1 : Approfondissements disciplinaires et didactiques – Maths / Français – 5 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Cette UE complète et approfondit la maîtrise de savoirs et de démarches didactiques liées aux disciplines fondamentales que sont la maîtrise de la langue française et les mathématiques. Elle pose les repères de didactisation des connaissances et compétences à développer chez les élèves, à partir de mises en situations, d'exploration de manuels ou d'outils à disposition, dans la perspective de l'école du Socle (construction et analyse de séquences pédagogiques). Elle explore différents sous domaines des disciplines envisagées. L'UE s'attachera à articuler la préparation des activités de la classe (en lien avec l'alternance) avec l'épreuve orale d'admission du concours.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un oral individuel type concours.

### **PET3-2 : Savoirs et didactique de l'EPS et des disciplines artistiques – 4 ECTS.**

L'UE PET3-2 propose aux étudiants un tronc commun de 10h dans chacune des champs disciplinaires des disciplines artistiques (Musique / Chant – Arts visuels) et de l'EPS. L'UE PET3-3 prolonge l'UE PET3-2 en proposant un approfondissement de 30h dans une des trois options.

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) - Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

#### **Arts visuels :**

##### **OBJECTIFS**

Repérer les fondements et les caractéristiques d'une démarche artistique dans son rapport au monde. Se doter d'une culture et d'outils permettant la production et réception de l'œuvre d'art.

##### **CONTENUS**

Analyse des textes officiels (analyse des contenus des programmes, compétences et objectifs)

- Actions et technicité
- Opérations et notions
- Connaissances culturelles
- Analyse de pratiques de classe
- Repères en Histoire de l'art de la préhistoire à la fin du XXème siècle
- Œuvres référencées dans d'autres civilisations
- Visites de musées
- Œuvre d'art et pratique sociale
- Comprendre l'évolution du dessin aux arts plastiques, jusqu'aux arts visuels....
- Maîtriser les notions fondamentales plastiques et le vocabulaire spécifique,
- Découvrir une œuvre et l'analyser en dégagant une problématique exploitable avec des élèves,

- Expérimenter une situation pratique et en comprendre le dispositif pédagogique pour approfondir la notion de « contrainte » dans la créativité.

## Musique

### OBJECTIFS

Repérer les fondements et les caractéristiques d'une démarche artistique dans son rapport au monde. Se doter d'une culture et d'outils permettant la production et la réception de l'œuvre d'art.

### CONTENUS

Analyse des programmes officiels - Paramètres du son - Notions : temps, espace, forme, couleur - Les instruments et l'évolution de la facture des instrumentales - L'orchestre - La musique des origines à nos jours - Epoque, styles musicaux - Musique contemporaine, sérielle, atonale, concrète - Paysages sonores – Bruitages - Audition active et structure musicogramme - La voix dans tous ses états - Voix et enfant, voix d'adulte - Exercices respiratoires - Fatigue vocale/repos vocal - La justesse, un travail de chaque instant - Voix parlée/voix chantée - Chanter et faire chanter - Monodie/polyphonie

## EPS

### OBJECTIFS

L'éducation physique et sportive est une discipline de courants divergents : elle éclate la notion de didactique en une multitude de didactiques : savante, praticienne, formelle, tacite, spontanée, institutionnelle, normative, critique, prospective, sportive, culturelle, etc.

### CONTENUS

L'éducation physique et sportive est une discipline d'apprentissages moteurs et procéduraux.

Un questionnement sera engagé sur l'épistémologie des STAPS EPS avec une approche épistémologique de l'EPS au regard des APSA, une histoire de l'EPS (présentation des grands courants sportifs puis éducatifs) et une présentation de l'évolution des Didactiques en EPS de 1969 à nos jours.

L'éducation physique réinterprète des concepts clefs :

- La transposition didactique : comment passe-t-on des pratiques sociales de références aux savoirs réellement appris ? Deux principes organisent cette réflexion, « simplifier sans dénaturer » et « choisir sans exclure », et sept exigences structurent la démarche.

- Une théorie des situations (modèle didactique) : Situation de référence, a-didactique / situation d'apprentissage (niveaux, modalités, mécanismes, conditions, résultats), situation didactique / différée / décrochée.

- Les représentations

- La dévolution

- Etayage/désétayage

- Zone proximale

- Evaluations : diagnostique, formative, certificative

- Typologie d'erreurs, comportements types.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un QCM sur table..

### ***PET3-3 : Savoirs et didactique de l'EPS et des disciplines artistiques – OPTION - 3 ECTS.***

Cette UE prolonge la précédente par le choix de l'une des trois entrées proposées en option pour le concours.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un exposé suivi d'un entretien (oral individuel), dans la logique des épreuves optionnelles du concours.

### ***PET3-4 : LVE – 3 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (II-7) - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d’enseignement et d’apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) - Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

L’UE vise à entretenir et à perfectionner des capacités à communiquer dans une langue étrangère. Les situations proposées viseront essentiellement la communication orale sous forme d’entretiens ou de débats à partir de supports (articles de presse, vidéos ou extraits télévisés, documents du net...). La démarche utilisée reprendra les repères didactiques transposables pour les activités de la classe : approches ludique, ritualisée, communicationnelle...

**Evaluation de l’UE :** L’UE sera validée par un entretien (oral individuel).

### ***PET3-5 : Intégrer les TUIC dans son enseignement – 5 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l’exercice du métier (I-1-3).

Les techniques usuelles de l’information et de la communication ont gagné le domaine scolaire et universitaire. La création du B2i (école – collège – lycée) a été prolongée par le C2i (université) qui se spécialisera ensuite selon l’orientation professionnelle (C2i2e pour les enseignants). Cette UE se situe dans la perspective d’une maîtrise de ces TUIC par l’étudiant, tant dans un environnement de travail de type universitaire que dans une utilisation pédagogique en classe et à l’école. Cette UE vise la certification C2i2e telle qu’exigée pour tout enseignant. Elle prolonge le C2i en activant et développant les compétences spécifiques à l’enseignement.

L’UE s’attachera à reprendre les domaines de compétences du C2i2e et à poser quelques repères pour une utilisation pédagogique de ces TUIC : tableau blanc interactif, classe mobile, correspondance scolaire numérique, documentation et production / présentation de documents (exposés). Selon une démarche auto-attestative, l’UE permettra aux étudiants de vivre et d’analyser divers types de situations dans lesquelles les compétences citées seront activées.

**Evaluation de l’UE :** L’UE sera validée par l’évaluation des productions contenues dans le portfolio de l’étudiant. Ces productions correspondent à des tâches assignées par les professeurs convoquant les différentes compétences du C2i.

Semestre 4 – Parcours « Polyvalence » (PE) –95h– 10 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PET4-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques – Maths - Français</b>	80h	5	Oral indiv.
PET4-2	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d’enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.

### ***PET4-1 : Approfondissements disciplinaires et didactiques – Maths / Français – 5 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d’apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d’enseignement et d’apprentissage prenant en compte la

diversité des élèves (2-4) – S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Suite et approfondissement de l’UE PET3-1.

**Evaluation de l’UE :** L’UE sera validée par un oral individuel de type concours.

### **PET4-2 : Intégrer les TUIC dans son enseignement – 5 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l’exercice du métier (I-1-3).

Suite et approfondissement de l’UE PET3-5.

**Evaluation de l’UE :** L’UE sera validée par l’évaluation des productions contenues dans le portfolio de l’étudiant. Ces productions correspondent à des tâches assignées par les professeurs convoquant les différentes compétences du C2i.

## Parcours « *Disciplinaire* » - Professeurs du 2<sup>nd</sup> degré

L’ensemble des sept parcours disciplinaires sont construits selon une structure identique. Les UE PLCT3-1 et PLCT4-1 sont en continuité et articulent approfondissements disciplinaires et didactiques tout en visant la préparation des épreuves orales d’admission du concours.

Semestre 3 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) –130h– 20 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLCT3-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques</b>	100h	12	Oral individuel
PLCT3-2	<b>LVE</b>	15h	3	Oral

PLCT3-3	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d'enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.
---------	--	-----	---	--------------------------

### **PLCT3-1 : Approfondissements disciplinaires et didactiques – 12 ECTS**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) - Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Cette UE et son homologue du S4 (PLCT4-1) se déclinent selon deux entrées. Une première entrée vise à outiller les étudiants pour préparer et gérer les cours prévus dans leur pratique d'enseignement (alternance). Une seconde entrée vise la préparation des épreuves orales d'admission du concours. L'ensemble se décline en 45h de cours, 35h de TDet 20h de TAC (travaux autonomes ou collaboratifs).

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un oral individuel de type concours.

### **PLCT3-2 : LVE – 3 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (II-7).

L'UE vise à entretenir et à perfectionner des capacités à communiquer dans une langue étrangère. Les situations proposées viseront essentiellement la communication orale sous forme d'entretiens ou de débats à partir de supports (articles de presse, vidéos ou extraits télévisés, documents du net...).

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un exposé suivi d'un entretien (oral individuel).

### **PLCT3-2 : Intégrer les TUIC dans son enseignement – 5 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier (I-1-3).

Suite et approfondissement de l'UE PET3-5.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par l'évaluation des productions contenues dans le portfolio de l'étudiant. Ces productions correspondent à des tâches assignées par les professeurs convoquant les différentes compétences du C2i2e.

Semestre 4 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) – 115h – 10 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLCT4-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques</b>	100h	5	Oral indiv.
PLCT4-2	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d'enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.

### ***PLCT4-1 : Approfondissements disciplinaires et didactiques – 5 ECTS***

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d’enseignement et d’apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) - Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Cette UE et son homologue du S4 (PLCT4-1) se déclinent selon deux entrées. Une première entrée vise à outiller les étudiants pour préparer et gérer les cours prévus dans leur pratique d’enseignement (alternance). Une seconde entrée vise la préparation des épreuves orales d’admission du concours. L’ensemble se décline en 45h de cours, 35h de TDet 20h de TAC (travaux autonomes ou collaboratifs).

**Evaluation de l’UE :** L’UE sera validée par un oral individuel type concours.

### ***PLCT3-2 : Intégrer les TUIC dans son enseignement – 5 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l’exercice du métier (I-1-3).

Suite et approfondissement de l’UE PET3-5.

**Evaluation de l’UE :** L’UE sera validée par l’évaluation des productions contenues dans le portfolio de l’étudiant. Ces productions correspondent à des tâches assignées par les professeurs convoquant les différentes compétences du C2i2e.

**Master MEEF « Professionnel de l’éducation en structure scolaire  
ou associative »**

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

MASTER 1  
RENTREE 2013 et SUIVANTES

# Master « Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

## MASTER 1 - Rentrée 2013

### Tronc Commun

#### Présentation générale du Tronc Commun :

Le TC vaut pour un quart des volumes horaires d'enseignement et totalise 8 ECTS. Il se répartit en plusieurs UE. Ces dernières sont codifiées en TC, le chiffre suivant indiqué ensuite signifiant le semestre de l'UE et le second chiffre, le n° de l'UE dans le TC du semestre. Ainsi TC1-3 indique Tronc Commun 1<sup>er</sup> semestre, UE n°3. La compensation entre UE s'effectue par semestre en coefficientant la note obtenue par le nombre d'ECTS de l'UE. Attention, la note de la composante LVE, obtenue à la suite d'un entretien oral doit être supérieure à 10/20 pour valoir certification (telle qu'exigée par les textes). Chaque UE est référée à des compétences professionnelles du référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation (projet de circulaire). **Le principe général, pour les UE du tronc commun est, en M1, d'apporter un bagage conceptuel et culturel permettant d'appréhender la réalité scolaire et le métier d'enseignant, puis en M2 d'approfondir les connaissances et les gestes professionnels construits, investis et questionnés dans une pratique en responsabilité et par le biais de l'alternance.**

Semestre 1 – Tronc commun – 65h – 8 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TC1-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Approche historique du système éducatif – Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation</i>	20h	2	Eléments du portfolio de développement professionnel soumis aux différents professeurs
TC1-2	<b>Approches multi-référentielles de l'apprentissage et de l'enseignement :</b> <i>Approche psychologique du développement de l'enfant et de l'adolescent – Observation et analyse de pratique de terrain</i>	25h	3	
TC1-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	3	Entretien oral
	<i>Approche institutionnelle et réglementaire du fonctionnement de l'école</i>	8h	1	
	LVE	12h	2	

Descriptif des UE du tronc commun :

**TC1-1 : Histoire et anthropologies de l'éducation – 2 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Contribuer à l'action d'une communauté éducative (II-9).

**Programme de l'UE :** Les grandes étapes de la construction du système scolaire français seront présentées (naissance de l'école en Occident, apparition du primaire et du secondaire, les grandes transformations de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle, la création de l'enseignement libre et les réformes qui conduisent au collège unique). Introduction à l'éthique à travers les questions de la personne et de la relation (Mounier). Introduction à la philosophie de l'éducation en référence à quelques auteurs de la tradition (Platon, Montaigne, Rousseau, Kant, Dewey). Quelques éclairages sur l'histoire des idées pédagogiques.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant l'un des aspects du programme avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

### ***TC1-2 : Approches multi-référentielles de l'apprentissage et de l'enseignement – 3 ECTS.***

Cette UE combine quatre approches :

- Une approche psychologique du développement de l'enfant et de l'adolescent ;
- Une observation et une analyse des pratiques de terrain ;
- Une première familiarisation avec les gestes professionnels de l'enseignant et l'ingénierie éducative ;
- Une initiation à la recherche articulant les deux approches précédentes.

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (II-11).

#### **Programme de l'UE :**

**Approche psychologique :** Le développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent de manière à les comprendre dans la situation d'apprentissage :

- Définition de la psychologie du développement, ses champs et pratiques. Les concepts fondamentaux.
- Les méthodes d'études du développement, les jalons historiques et théoriques.
- Les théories de référence en psychologie du développement – les approches classiques (Piaget, Wallon, Freud),
- Les approches interactionnistes (Erikson, Bowlby, Vygotski et Bruner) et les approches moins classiques (contextualisme et apprentissage social (Bandura)).

**Gestes professionnels et ingénierie des pratiques éducatives :** Il s'agit de problématiser et de cerner les outils, les gestes que les professionnels de l'éducation élaborent comme éléments clés de l'apprentissage.

- Repérer la dimension « apprentissage » dans les situations d'enseignement.
  - Identifier à partir de quels référentiels sont construits les dispositifs pédagogiques.
  - Construire une séance/séquence d'apprentissage en fonction d'un ensemble de références choisi
- On abordera ainsi la notion de dispositif, de séquence, de séance, de compétence, d'objectif, de tâche, d'activité, de consigne, de projet, de contrat didactique... et les référentiels institutionnels (Socle Commun de Connaissances et de Compétences, etc.) notamment sur la question de la différenciation pédagogique.

**Observation et analyse des pratiques de terrain :** Cette troisième composante visera à outiller les étudiants pour observer et comprendre des pratiques professionnelles d'enseignement. Il s'agit d'une méthodologie où alternent

des temps descriptifs, des temps d'explication, des temps de propositions par des membres du groupe et des temps de recadrage par l'enseignant. Le stage est le support même de l'activité et permettra la répartition des contenus en S1 et S2. Les thématiques suivantes seront abordées :

- Construction et expérimentation d'outils d'observation et de recueil de données ;
- Problématisation de questions à partir des observations ;
- Construction et expérimentation de modèles interprétatifs pour la pratique professionnelle ;
- Exploration des pratiques professionnelles par ces modèles interprétatifs ;
- Expérimentation des différents modes de décentration pour éclairer et dénouer des situations ;
- Exercice d'une parole professionnelle d'adulte ;
- Travail sur l'écoute et l'échange entre pairs ;

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant l'un des aspects du programme avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

### ***TC1-3 : Outils pour apprendre – Outils pour enseigner – 3 ECTS.***

Cette troisième UE du tronc commun met en évidence la double dimension des contenus proposés : ils sont à la fois utiles pour apprendre (au sens large du terme) mais aussi utiles pour enseigner. S'inscrivant dans une perspective de communication, ces contenus visent la construction et le développement des compétences exigées par les certifications en LVE (cf. CLES 2) et en TUIC (C2i2e).

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) - Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (II-7)

#### **Langues vivantes étrangères :**

L'UE vise à entretenir et à perfectionner des capacités à communiquer dans une langue étrangère. Les situations proposées viseront essentiellement la communication orale sous forme d'entretiens ou de débats à partir de supports (articles de presse, vidéos ou extraits télévisés, documents du net...)

#### **Approche institutionnelle et réglementaire de l'école :**

Comme dans de nombreux domaines, il existe en éducation des principes fondamentaux, c.à.d. des normes d'où sont déduites les règles juridiques spécifiques qui organisent le fonctionnement du système éducatif, et qui ainsi cadrent et caractérisent l'institution éducative actuelle.

Ces principes fondamentaux ont une dimension politique : ils sont représentatifs de la conception qu'une société se fait d'elle-même et des relations en son sein. Ils expriment le sens attaché à l'acte éducatif et la place la personne dans cet environnement.

Explorer ces principes généraux, c'est donc donner du sens à l'institution éducative aussi bien dans sa globalité que dans ces particularités. C'est aussi identifier la valeur et la portée de l'acte d'enseignement dans notre société.

Principes explorés :

- Le droit à l'éducation ;
- Le service public (la mission de service public) ;
- L'obligation scolaire ;
- La laïcité ;
- La liberté de l'enseignement.

Il ne suffit pas de définir des principes, il faut aussi administrer, c-à-d faire fonctionner. Il s'agit donc aussi de présenter la réglementation et les règles de fonctionnement à trois niveaux :

- Au niveau de l'Etat : C'est la question des rapports du national avec le local, la question du centralisme et de la décentralisation. C'est aussi la question de l'autonomie des établissements au sein de cette structure administrative. Il est alors question de « gouvernance ».

- Au niveau de l'établissement : il s'agit d'identifier les différents acteurs qui œuvrent au sein des établissements et donc de préciser leur organisation et leur fonctionnement.

- Au niveau de l'enseignant : il s'agit de définir le métier par la dimension de sa responsabilité professionnelle, pédagogique et juridique.

Cette approche, plus pratique, s'appuie sur les principes fondamentaux présentés et en constituent donc la mise en œuvre administrative.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée :

- pour la partie LVE, par un entretien oral dans la langue étrangère ;
- pour la partie Approche réglementaire, par le traitement d'une question d'ordre réglementaire ayant trait avec le fonctionnement ou la vie scolaire (cf. épreuve orale du concours).

Semestre 2 – Tronc commun – 65h – 8 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TC2-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation</i>	10h	1	Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement devant un jury de professeurs et formateurs
TC2-2	<b>Approches multi-référentielles de l'apprentissage et de l'enseignement :</b> <i>Approche sociologique de l'école et de sa place dans la société – Observation et analyse de pratique de terrain – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement</i>	35h	4	
TC2-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	3	
	<i>TUIC</i>	12h	2	
	<i>Approche institutionnelle et réglementaire de l'école</i>	8h	1	Entretien oral

**Descriptif des UE du tronc commun :**

### **TC2-1 : Histoire et anthropologies de l'éducation – 1 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Contribuer à l'action d'une communauté éducative (II-9).

**Programme de l'UE :**

Cette UE s'inscrit dans la continuité directe du programme du S1. Seront analysées des notions anthropologiques comme la perfectibilité, le respect, la personne, l'interpersonnel, l'altérité, la pluralité. Cette étude permettra ensuite de se questionner sur la déontologie de l'enseignant. L'expérience professionnelle d'éducation sera située dans un contexte contemporain complexe fait de laïcité, de pluri culturalité, pluri confessionnalité des religions monothéistes. On explorera la thématique « Foi et raison ».

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant l'un des aspects du programme avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

## **TC2-2 : Approches multi-référentielles de l'apprentissage et de l'enseignement - 4 ECTS.**

Cette UE combine quatre approches :

- Une approche sociologique de l'école et de sa place dans la société ;
- Une observation et une analyse des pratiques de terrain ;
- Une première familiarisation avec les gestes professionnels de l'enseignant et l'ingénierie éducative ;
- Une initiation à la recherche articulant les deux approches précédentes.

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (II-11) – Coopérer au sein d'une équipe (III-8) – Coopérer avec les partenaires de l'école (III-10).

**Approche sociologique :** Il s'agit de présenter l'école par rapport à des réalités ayant fait l'objet de recherche sociologique. Le thème central est celui de l'ECOLE et de la Société (l'école et la société – l'école dans la société). Il s'agit de questionner des « allants de soi » : il est naturel dans nos sociétés de trouver une structure scolaire. Mais à quoi sert-elle ? Quel est son discours ? Quel est le discours que l'on produit sur elle ? Quel est, au delà du discours, sa contribution effective. Peut être alors pourra-t-on faire le lien entre scolarisation et sélection, scolarisation et inégalités et dans le cadre d'une approche qui intègrera la dimension économique le lien entre éducation, croissance et développement.

**Gestes professionnels et ingénierie des pratiques éducatives :** Il s'agit, dans la suite de l'UE TC1-2, de problématiser et de cerner les outils, les gestes que les professionnels de l'éducation élaborent comme éléments clés de l'apprentissage.

- Repérer la dimension « apprentissage » dans les situations d'enseignement.
- Identifier à partir de quels référentiels sont construits les dispositifs pédagogiques.
- Construire une séance/séquence d'apprentissage en fonction d'un ensemble de références choisi

On abordera ainsi la notion de dispositif, de séquence, de séance, de compétence, d'objectif, de tâche, d'activité, de consigne, de projet, de contrat didactique... et les référentiels institutionnels (Socle Commun de Connaissances et de Compétences, etc.) notamment sur la question de la différenciation pédagogique.

**Observation et analyse des pratiques de terrain :** Cette composante, comme au S1, visera à outiller les étudiants pour observer et comprendre des pratiques professionnelles d'enseignement. Il s'agit d'une méthodologie où alternent des temps descriptifs, des temps d'explication, des temps de propositions par des membres du groupe et des temps de recadrage par l'enseignant. Le stage est le support même de l'activité et permettra la répartition des contenus en S1 et S2. Les thématiques suivantes seront abordées :

- Construction et expérimentation d'outils d'observation et de recueil de données ;
- Problématisation de questions à partir des observations ;
- Construction et expérimentation de modèles interprétatifs pour la pratique professionnelle ;
- Exploration des pratiques professionnelles par ces modèles interprétatifs ;
- Expérimentation des différents modes de décentration pour éclairer et dénouer des situations ;
- Exercice d'une parole professionnelle d'adulte ;
- Travail sur l'écoute et l'échange entre pairs ;

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant l'un des aspects du programme avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

### ***TC2-3 : Outils pour apprendre – Outils pour enseigner – 3 ECTS.***

Cette UE prolonge son homologue du S1. La composante « *approche institutionnelle et réglementaire de l'école* » est approfondie. L'outillage est complété par la composante « TUIC » permettant aux étudiants de mettre à niveau leurs compétences en informatique.

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier (I-1-3).

***Approche institutionnelle et réglementaire de l'école :*** Suite du S1.

***Culture numérique et enseignement :*** Cette composante, pour le S2 du M1, vise la (re)mise à niveau des compétences en informatique des étudiants. Le niveau C2i sera ainsi validé par le traitement de différentes situations proposées dans les TD ou au cours de travaux autonomes et collaboratifs. Les productions seront étudiées et évaluées par les professeurs à partir de l'interface numérique des instituts.

Le C2i niveau 1 concerne les compétences numériques utiles aux personnes engagées dans des formations de l'enseignement supérieur dans une perspective de formation tout au long de la vie. Il vise en priorité les étudiants engagés dans un cursus universitaire de premier cycle.

Les champs de compétence couverts par le C2i1 sont structurés en 5 domaines qui répondent aux situations rencontrées dans un contexte de formation en présence ou à distance, en formation initiale ou tout au long de la vie. En effet, en tant qu'apprenant il est nécessaire de se documenter et de se tenir informé (D4), de rendre compte de son travail en produisant des documents efficacement (D3), de communiquer avec ses pairs et son institution (D5) dans le respect des règles et usages (D2) inhérents au travail dans un environnement numérique riche et évolutif (D1).

Les enjeux de la maîtrise de ces compétences sont nombreux, car elles sont indispensables pour évoluer librement, de manière responsable et en toute autonomie dans un environnement quotidien fortement imprégné d'usages numériques. (cf. Site [www.c2i.education.fr](http://www.c2i.education.fr))

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée dans ses deux composantes. L'approche institutionnelle et réglementaire de l'école sera évaluée sous la même modalité qu'au S1, soit par le traitement d'une question d'ordre réglementaire ayant trait avec le fonctionnement ou la vie scolaire (cf. épreuve orale du concours). La composante TUIC sera validée par l'évaluation des productions contenues dans une sous-partie numérique du portfolio de l'étudiant. Ces productions correspondent à des tâches assignées par les professeurs et convoquant les différentes compétences du C2i.

## Parcours « Polyvalence » - Professeurs du 1<sup>er</sup> degré

### Présentation générale des parcours :

Les parcours valent pour  $\frac{3}{4}$  du temps et valent 22 ECTS sur les 30 du M1. Ils se répartissent en plusieurs UE. Ces dernières sont codifiées en PE ou PLC suivant le public à qui ils s'adressent, le chiffre suivant indiqué ensuite signifiant le semestre concerné ; le dernier chiffre renvoie à la désignation propre de l'UE. Ex. : PE1-2 renvoie à la deuxième UE du parcours « Professeurs des écoles » du semestre 1. La compensation entre UE s'effectue par semestre en coefficientant la note obtenue par le nombre d'ECTS de l'UE. Chaque UE est référée à des compétences professionnelles du référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation (projet de circulaire). L'UE pourra être déclinée en cours (CM), travaux dirigés (TD) et travaux autonomes ou collaboratifs (TAC). Si tel est le cas, le descriptif de l'UE précisera cette déclinaison.

Semestre 1 – Parcours Polyvalence (PE) – 195h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PE1-1	<b>Maîtrise de la langue française :</b> <i>Eléments de linguistique – Grammaire scolaire – Approche didactique du LIRE-DIRE-ECRIRE à l'école – Approche méthodologique de la maîtrise de l'écrit en langue française</i>	80h	9	Devoirs sur table
PE1-2	<b>Mathématiques :</b> <i>Savoirs mathématiques – Approche didactique des mathématiques</i>	80h	9	Devoirs sur table
PE1-3	<b>Gestes et connaissances de la polyvalence à l'école :</b> <i>Méthodologie du projet – Pluri et interdisciplinarité – Pédagogie de la maternelle</i>	35h	4	Eléments du portfolio de développement professionnel

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

### **PE1-1 : Maîtrise de la Langue Française - 9 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - 2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication (I-1-2) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

L'étude de la langue entendue au sens d'étude réflexive, linguistique, métalinguistique des grandes régularités de la langue, dans ses diverses dimensions (syntaxe, orthographe, morphologie verbale, lexicale, cohésion du texte, énonciation...) est aujourd'hui en fort débat. La linguistique a, en effet, élargi ses unités d'analyse en appréhendant le langage, non plus seulement, dans sa dimension représentative, mais aussi, et de façon essentielle, dans sa dimension communicative. Les apports des travaux de Vygotski, puis Bruner et Wertsch, sont, en ce sens, fondamentaux. On parle aujourd'hui d'approches interactionnistes ou fonctionnalistes des faits cognitifs et langagiers. Ce cours permettra d'en décrire les caractéristiques essentielles.

Les cours dispensés dans l'UE s'intéresseront donc :

- à la terminologie grammaticale dans ses usages scolaires
- au système phonologique (aspects phonétiques et phonologiques) de la langue française ;
- aux aspects syntaxiques de la langue (Comment définir la phrase ? Manipulations de l'analyse syntaxique - La phrase non verbale - Syntaxe de la phrase complexe : juxtaposition, coordination, subordination) ;

Un deuxième volet des cours dispensés visera à maîtriser les savoirs fondamentaux concernant les grands domaines du français autres que l'étude de la langue :

- Littérature : patrimoine - genres - histoire ;
- Théories de la réception littéraire ;
- Lexicologie : de l'approche historique et étymologique à l'apprentissage de l'orthographe française aux erreurs et aux pathologies dans le domaine de l'orthographe ;
- Psycholinguistique : génération des processus lire, écrire, dire.

Enfin, un troisième volet s'intéressera à l'analyse de productions d'élèves et à l'étude critique de manuels et documents pédagogiques.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par des devoirs sur table (type épreuve de concours).

### ***PE1-2 : Mathématiques – 9 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

Il s'agit de :

- Maîtriser des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des maths en référence aux programmes de l'école primaire et du collège, ainsi que la capacité à raisonner logiquement dans les domaines numérique et géométrique et à communiquer dans un langage précis et rigoureux.
- Maîtriser les démarches didactiques de la discipline pour analyser des productions d'élèves, repérer leurs erreurs, les analyser et proposer des pistes d'approfondissement ou de remédiation des apprentissages

#### **CONTENUS**

**Notions de numération, d'arithmétique, d'algèbre, de grandeurs et mesures, de géométrie. Analyse et traitements de données numériques. Situations de proportionnalité.** Programme des notions abordées à l'école primaire, au collège et au début du lycée.

Enfin, un autre volet s'intéressera à l'analyse de productions d'élèves et à l'étude critique de manuels et documents pédagogiques.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par des devoirs sur table (type épreuve de concours).

### ***PE1 – 3 : Gestes et connaissances de la polyvalence à l'école - 4 ECTS.***

Cette UE est constituée de trois composantes abordées d'un point de vue épistémologique et d'un point de vue méthodologique :

- Une approche du PROJET comme modèle pédagogique ;
- Une approche de la pluri et de l'interdisciplinarité à l'école ;
- Les spécificités de l'école maternelle.

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I-2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

**Le projet comme modèle pédagogique :** Cette thématique vise à explorer la pédagogie dite « *de projet* », utilisée à l'école, d'une part pour rechercher la motivation et l'implication des élèves, d'autre part pour fédérer divers apprentissages à travers la réalisation d'une production ou d'une prestation. On s'intéressera d'abord à resituer ce modèle pédagogique dans le contexte de l'histoire de la pédagogie, notamment en référence au mouvement de l'Ecole Nouvelle (Rogers, Freinet) et de la pédagogie institutionnelle. On étudiera en quoi le projet fédère divers apprentissages et comment il peut être intéressant sur un plan pédagogique. On articulera enfin *Projet* et *Programmes*, sans les opposer, mais en revisitant la notion de *programmation* des activités et des apprentissages.

**Pluri- et interdisciplinarité à l'école :** Le concept de « *discipline scolaire* » renvoie à l'épistémologie des disciplines, à leur structuration via l'université, à l'élaboration des programmes via la transposition didactique permettant de passer des savoirs savants (ou des pratiques sociales de référence) à des savoirs enseignés. L'épistémologie des disciplines montre que ces dernières se créent, se transforment, se croisent et génèrent de nouvelles disciplines (EX. Neurosciences). D'autre part, des objets ou concepts peuvent être appréhendés à travers diverses disciplines participant par leur spécificité à préciser ce concept. On citera en exemple, les concepts de *paysage* ou d'*environnement*. Dès lors, la pluri ou l'interdisciplinarité permettent, sur un plan pédagogique, de construire du lien (et donc du sens) entre les disciplines. Dans cette composante de l'UE, après quelques considérations épistémologiques, il s'agira d'explorer ces points de vue d'un point de vue pédagogique : en quoi et comment les activités scolaires peuvent être éclairées par la pluri- et l'interdisciplinarité ? existe-t-il une « *didactique de l'interdisciplinarité* » ?

**Les spécificités de l'école maternelle :** Cette composante de l'UE approche l'école maternelle comme une entité propre de la scolarité, dans laquelle les élèves se socialisent, apprennent, et construisent leur métier d'élève. La problématique centrale peut se traduire par la question : comment agir à l'école maternelle pour que cette dernière soit la moins génératrice possible d'inégalités scolaires ? Il s'agira alors de passer en revue en quoi l'école maternelle est un lieu de scolarisation et de socialisation, la priorité à accorder au langage, quelles organisations pédagogiques spécifiques de l'école maternelle favorisent le développement et les apprentissages de tous les élèves, la place de la recherche, de la manipulation et du tâtonnement dans les différents domaines d'activités.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant l'un des aspects du programme avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

Semestre 2 – Parcours Polyvalence (PE) – 195h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PE2-1	<b>Maîtrise de la langue française :</b> <i>Eléments de linguistique – Grammaire scolaire – Approche didactique du LIRE-DIRE-ECRIRE à l'école – Approche méthodologique de la maîtrise de l'écrit en langue française</i>	20h	2	Devoirs sur table
PE2-2	<b>Mathématiques :</b> <i>Savoirs mathématiques – Approche didactique des mathématiques</i>	20h	2	
PE2-3	<b>Gestes et connaissances de la polyvalence à l'école :</b> <i>Méthodologie du projet – Pluri et interdisciplinarité – Pédagogie de la maternelle</i>	15h	4	Eléments du portfolio de développement professionnel
PE2-4	<b>Education physique et sportive – Education à la santé</b>	45h	6	Evaluation selon épreuves concours
PE2-5	<b>Formation disciplinaire :</b> <i>Sciences et technologie – Histoire des arts – Histoire – Géographie – Musique – Arts visuels</i>	95h dont 4h de TC/disc	8	Présentation orale du dossier optionnel + QCM sur TC

### **PE2-1 : Maîtrise de la langue française - 2 ECTS.**

Contenus et évaluation identiques au S1.

### **PE2-2 : Mathématiques - 2 ECTS.**

Contenus et évaluation identiques au S1.

### **PE2-3 : Gestes et connaissances de la polyvalence à l'école - 4 ECTS.**

Cette UE prolonge et approfondit son homologue du semestre 1. Elle en reprend donc le descriptif. L'accent sera mis sur l'approche didactique.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant l'un des aspects du programme avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans les UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

### **PE2-4 : Education physique et sportive – Education à la santé – 6 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I-2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

L'éducation physique et sportive est une discipline de courants divergents : elle éclate la notion de didactique en une multitude de didactiques : savante, praticienne, formelle, tacite, spontanée, institutionnelle, normative, critique, prospective, sportive, culturelle, etc...

L'éducation physique et sportive est une discipline d'apprentissages moteurs et procéduraux.

Un questionnement sera engagé sur l'épistémologie des STAPS EPS avec une approche épistémologique de l'EPS au regard des APSA, une histoire de l'EPS (présentation des grands courants sportifs puis éducatifs) et une présentation de l'évolution des Didactiques en EPS de 1969 à nos jours.

Après ces généralités, il s'agit de passer en revue divers types d'activités physiques pour l'école maternelle et pour l'école élémentaire en les référant aux APSA (pratiques sociales). On insistera sur deux éclairages des propositions d'activités :

- La transposition didactique : comment passe-t-on des pratiques sociales de références aux savoirs réellement appris ? Deux principes organisent cette réflexion, « simplifier sans dénaturer » et « choisir sans exclure », et sept exigences structurent la démarche.

- Une théorie des situations (modèle didactique) : Situation de référence, a-didactique / situation d'apprentissage (niveaux, modalités, mécanismes, conditions, résultats), situation didactique / différée / décrochée.

Il s'agit également de se construire une culture par la connaissance des différentes APSA et de leur logique interne. L'ensemble débouche sur une analyse de productions pédagogiques à destination des enseignants. Cette analyse conduit à leur mise en œuvre, de façon adaptée, à différents publics d'élèves ; cette mise en œuvre prend place dans une progression à préciser. L'analyse peut conduire à une dimension critique de la proposition et/ou de sa mise en œuvre.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un exposé suivi d'un entretien à partir d'un corpus de documents proposé par le jury (type épreuve de concours).

### **PE2-5 : Formation disciplinaire – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la

diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I -2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

L'UE se décompose en deux parties :

- Un **tronc commun** de 4h proposé dans différentes disciplines : Arts visuels, sciences et technologies, histoire des arts, histoire, géographie, musique. Ce tronc commun vise à donner les grandes caractéristiques de chaque domaine disciplinaire et renvoie à des ressources bibliographiques ou numériques ;
- Une **option** de 66h dans l'un des domaines disciplinaires : il s'agit alors de constituer le dossier support qui sera remis pour l'une des épreuves d'admission du concours. On s'attachera à réfléchir le choix de l'activité présentée, à en analyser les fondements scientifiques, épistémologiques et pédagogiques, à concevoir et organiser une ou plusieurs mises en œuvre, à relire et analyser les activités menées, les productions d'élèves. Il s'agira enfin de formaliser le dossier à réaliser et de s'entraîner à le présenter, à l'argumenter et à gérer un entretien professionnel à partir de son contenu et en référence à d'autres activités pouvant s'inscrire dans cette discipline.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la présentation orale du dossier et un entretien professionnel avec un jury.

## Parcours « Enseigner la langue anglaise » - Professeurs du 2<sup>nd</sup> degré

Semestre 1 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC1-1 Ang	<p><b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b></p> <p><i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i></p>	130h	14	Devoirs sur table
PLC1-2 Ang	<p><b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b></p> <p><i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i></p>	65h	8	Exposé et entretien à partir de la production d'une séquence d'enseignement

*Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.*

### PLC1-1 Ang : Approfondissements disciplinaires et méthodologiques – 14 ECTS.

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) et maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer (I-1-2).

Cette UE est dispensée en S1 et en S2. Les deux UE visent, sur l'ensemble du Master 1, l'acquisition ou le renforcement de connaissances nécessaires à l'enseignement de l'anglais en tant que langue (aspects linguistiques / traductologie) s'inscrivant dans une culture (aspects littéraires et artistiques / aspects ethnologiques et sociaux) et véhiculée dans diverses civilisations (contextes et données historiques / géographiques / économiques / religieux / politiques / etc.). Le tout est approché de façon diachronique et synchronique. Il s'agit, à la fois, de posséder une « *enveloppe culturelle minimale* » pour enseigner et pour répondre aux exigences des épreuves du concours (CAFEP / CAPES d'anglais).

**Littérature, Cultures et civilisations :** l'approche proposée consiste en une mise en système des différentes dimensions culturelles à partir de l'étude d'une documentation (textes / ouvrages / événements relatés / œuvres artistiques) et selon six entrées thématiques :

- ❶ *Commonwealth literature,*
- ❷ *Enlightenment & Victorian period,*
- ❸ *Modernism & Postmodernism*
- ❹ *Literatures of identity.*
- ❺ *American literature & civilisation*

Cette approche s'organise en une progressivité spiralaire sur les deux UE conçue en deux spirales successives S1 et S2 pour envisager les deux groupes d'épreuves du concours. La méthodologie des épreuves du concours est distribuée dans les différentes entrées et précisée au cours des TD. On respectera, dans cette démarche, les deux composantes des UE selon l'organisation ci-dessous :

Semestre 1					Semestre 2				
Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC	Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC
Traductologie	45h	10h	25h	10h	Traductologie	25h	5h	15h	5h
L, C, C.	85h	25h	40h	20h	L, C, C.	105h	30h	45h	30h

Thématiques LCC	Semestre 1				Semestre 2			
	Hor. global	Cours	TD	TAC	Hor. global	Cours	TD	TAC
Commonwealth	19h	5h	9h	5h	23h	7h	9h	7h
Enlightenment & Victorian period	14h	5h	6h	3h	23h	7h	9h	7h
Modernism & post-modernism	19h	5h	9h	5h	23h	7h	9h	7h
Literature of identity	19h	5h	9h	5h	23h	7h	9h	7h
American literature & civilisation	14h	5h	7h	2h	13h	5h	5h	3h
Total	85h	25h	40h	20h	105h	33h	41h	31h

**Traductologie :** Il s'agit de mettre en correspondance langue anglaise et langue française à travers deux exercices typiques : le thème et la version. Exercice redouté, le thème, s'il exige une grande rigueur syntaxique et lexicale, demande également un effort de compréhension dans la langue source, à savoir le français. Loin d'être anodin, il ne peut se satisfaire de structures plaquées mais exige une véritable intelligence dans les deux langues. La version quant à elle exige une compréhension du texte rédigé en anglais littéraire, mais également une maîtrise parfaite du français, aussi bien en ce qui concerne la grammaire que la conjugaison ou l'orthographe spécifique.

Le travail consiste enfin à justifier des choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés dans un texte. Cet exercice implique que l'étudiant explique dans un français clair et précis et dans une terminologie grammaticale non moins précise les faits de langue mis en présence et les mettent en perspective avec le tissu sémantique du ou des textes proposés.

L'UE est constituée d'apports en matière de grammaire, de conjugaison, de normes syntaxiques et d'exercices (thèmes, version, faits de langues) dans lesquels les étudiants éprouvent leurs compétences et construisent leurs savoirs.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un devoir sur table (type épreuve de concours) dans les deux composantes.

### **PLC1-2 Ang : Approches épistémologique et didactique de la discipline – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I-2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

Deux composantes constituent cette UE. Dans la première composante, visant **l'épistémologie de la discipline** d'enseignement, il s'agit d'identifier l'évolution de cette discipline, les formes qu'elle a prises en tant que construction de connaissances et objet de transmission scolaire. On y abordera les différentes méthodes de l'enseignement de l'anglais depuis 100 ans environ :

- \*le "tout écrit": grammaire, vocabulaire et traduction ;
- \*l'audio-oral ;
- \*l'audio-visuel ;
- \*la vidéo ;
- \*le niveau-seuil du Conseil de l'Europe (années 1970-1980) ;
- \*le CECRL et les situations actionnelles de communication ;

Une double approche sera privilégiée : celles d'apports et de documentation et celle d'analyse de séquences pédagogiques.

La seconde composante a pour finalité la programmation, la conception, la mise en œuvre et la relecture critique de séquences d'enseignement en anglais. Trois entrées sont déclinées dans cette composante :

➤ **Tâches et types de tâches** : on clarifiera les notions de consigne, tâche, situation, dispositif, activité. Cette entrée est constituée d'apports autour de typologies de tâches assignées aux élèves dans l'enseignement des langues et se nourrit également des observations et du vécu des stages d'observation et de pratique accompagnée.

➤ **Programmes et programmation** : Construire une programmation à partir d'un programme, tel est le projet de cette entrée, inscrite dans la planification des apprentissages en langue vivante et donc des activités pour les réaliser. Cette UE prolonge donc l'entrée précédente dans le sens d'une prévision à moyen et à long terme : séquence / programmation de période / programmation d'année / programme de classe ou de cycle.

➤ **Erreur, évaluation et remédiation** : cette entrée vise à développer l'importance de l'évaluation pour réguler les apprentissages, anticiper les difficultés pour les élèves ou y remédier. Aussi, il s'agira, après avoir posé et défini les différentes fonctions de l'évaluation, d'interroger la notion « d'erreur » et de son statut, de voir quelles sont les « erreurs » des élèves en anglais pour les anticiper et y remédier, et quels dispositifs et quelles démarches mettre en œuvre pour différencier. On s'intéressera aux concepts de « différenciation successive » et de « différenciation simultanée » et à leur concrétisation. On abordera aussi différents modes de regroupements des élèves (niveaux, besoins, profils, affinités, hétérogènes...) et on examinera ceux à promouvoir en fonction d'une visée précise (renforcement, approfondissement, remédiation).

L'ensemble de l'UE PLC2-2 s'organise de la façon suivante :

Semestre 1				Semestre 2			
65h	Cours	TD	TAC	65h	Cours	TD	TAC
Epistémologie	8h	6h	9h	Epistémologie	6h	8h	15h
Entrée 1	8h	6h		Approfondissements didactiques	18h	18h	
Entrée 2	8h	6h					
Entrée 3	8h	6h					
<b>Total</b>	32h	24h	9h	<b>Total</b>	24h	26h	15h

**Evaluation de l'UE** : L'UE sera validée par la production et la présentation orale d'une séquence à partir d'un corpus de documents pour un niveau d'enseignement donné. A la suite de la présentation, un entretien aura lieu entre l'étudiant et le jury (type épreuve 1 d'admission).

## Semestre 2 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC2-1	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	14	Epreuves orales individuelles + Eléments du portfolio de développement professionnel
PLC2-2	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	8	

### **PLC2-1 Ang : Approfondissements disciplinaires et méthodologiques – 14 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) et maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer (I-1-2).

Cette UE est dispensée en S1 et en S2. Les deux UE visent, sur l'ensemble du Master 1, l'acquisition ou le renforcement de connaissances nécessaires à l'enseignement de l'anglais en tant que langue (aspects linguistiques / traductologie) s'inscrivant dans une culture (aspects littéraires et artistiques / aspects ethnologiques et sociaux) et véhiculée dans diverses civilisations (contextes et données historiques / géographiques / économiques / religieux / politiques / etc.). Le tout est abordé de façon diachronique et synchronique. Il s'agit, à la fois, de posséder une « *enveloppe culturelle minimale* » pour enseigner et pour répondre aux exigences des épreuves du concours (CAFEP / CAPES d'anglais).

**Littérature, Cultures et civilisations :** l'approche proposée consiste en une mise en système des différentes dimensions culturelles à partir de l'étude d'une documentation (textes / ouvrages / événements relatés / œuvres artistiques) et selon six entrées thématiques :

- ❶ *Commonwealth literature,*
- ❷ *Enlightenment & Victorian period,*
- ❸ *Modernism & Postmodernism*
- ❹ *Literatures of identity.*
- ❺ *American literature & civilisation*

Cette approche s'organise en une progressivité spiralaire sur les deux UE conçue en deux spirales successives S1 et S2 pour envisager les deux groupes d'épreuves du concours. La méthodologie des épreuves du concours est distribuée dans les différentes entrées et précisée au cours des TD. On respectera, dans cette démarche, les deux composantes des UE selon l'organisation ci-dessous :

Semestre 1					Semestre 2				
Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC	Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC
<b>Traductologie</b>	45h	10h	25h	10h	Traductologie	25h	5h	15h	5h
<b>L, C, C.</b>	85h	25h	40h	20h	L, C, C.	105h	30h	45h	30h

Thématiques LCC	Semestre 1				Semestre 2			
	Hor. global	Cours	TD	TAC	Hor. global	Cours	TD	TAC
Commonwealth	19h	5h	9h	5h	23h	7h	9h	7h
Enlightenment & Victorian period	14h	5h	6h	3h	23h	7h	9h	7h
Modernism & post-modernism	19h	5h	9h	5h	23h	7h	9h	7h
Literature of identity	19h	5h	9h	5h	23h	7h	9h	7h
American literature & civilisation	14h	5h	7h	2h	13h	5h	5h	3h
<b>Total</b>	85h	25h	40h	20h	105h	33h	41h	31h

**Traductologie :** Il s'agit de mettre en correspondance langue anglaise et langue française à travers deux exercices typiques : le thème et la version. Exercice redouté, le thème, s'il exige une grande rigueur syntaxique et lexicale, demande également un effort de compréhension dans la langue source, à savoir le français. Loin d'être anodin, il ne peut se satisfaire de structures plaquées mais exige une véritable intelligence dans les deux langues. La version quant à elle exige une compréhension du texte rédigé en anglais littéraire, mais également une maîtrise parfaite du français, aussi bien en ce qui concerne la grammaire que la conjugaison ou l'orthographe spécifique.

Le travail consiste enfin à justifier des choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés dans un texte. Cet exercice implique que l'étudiant explique dans un français clair et précis et dans une terminologie grammaticale non moins précise les faits de langue mis en présence et les mettent en perspective avec le tissu sémantique du ou des textes proposés.

L'UE est constituée d'apports en matière de grammaire, de conjugaison, de normes syntaxiques et d'exercices (thèmes, version, faits de langues) dans lesquels les étudiants éprouvent leurs compétences et construisent leurs savoirs.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un exposé, suivi d'un entretien, à partir d'un corpus de documents (type épreuve 2 d'admission).

### **PLC2-2 Ang : Approches épistémologique et didactique de la discipline – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I-2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

Les deux mêmes composantes qu'en S1 constituent cette UE. Dans la première composante, visant l'**épistémologie de la discipline** d'enseignement, il s'agit d'identifier, comme au S1, l'évolution de cette discipline, les formes qu'elle a prises en tant que construction de connaissances et objet de transmission scolaire. On y aborde les différentes thématiques déjà inscrites au S1.

Une double approche sera privilégiée : celles d'apports et de documentation et celle d'analyse de séquences pédagogiques.

La seconde composante a pour finalité la programmation, la conception, la mise en œuvre et la relecture critique de séquences d'enseignement en anglais.

Il s'agit, au cours du S2, d'approfondir la conception, l'organisation et la planification de séquences d'enseignement en anglais

- situées dans une programmation et dans une progression ;

- proposant des activités ordonnées dans une démarche d'enseignement / apprentissage
- incluant de la différenciation pédagogique
- débouchant sur une évaluation des acquis dans laquelle l'élève est acteur.

Les TD et les travaux autonomes et collaboratifs en lien avec le stage SOPA sont privilégiés pour familiariser les étudiants à ce travail et pour confronter « prévu » et « réalisé » dans une perspective de relecture critique et de réajustements.

L'ensemble de l'UE PLC2-2 s'organise de la façon suivante :

Semestre 1				Semestre 2			
65h	Cours	TD	TAC	65h	Cours	TD	TAC
Epistémologie	8h	6h	9h	Epistémologie	6h	8h	15h
Entrée 1	8h	6h		Approfondissements didactiques	18h	18h	
Entrée 2	8h	6h					
Entrée 3	8h	6h					
<b>Total</b>	32h	24h	9h	<b>Total</b>	24h	26h	15h

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la production et la présentation orale d'une séquence à partir d'un corpus de documents pour un niveau d'enseignement donné. A la suite de la présentation, un entretien aura lieu entre l'étudiant et le jury (type épreuve 1 d'admission).

## Parcours « Enseigner la langue espagnole » - Professeurs du 2<sup>nd</sup> degré

Semestre 1 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC1-1 Esp	<p style="margin: 0;"><b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b></p> <p style="margin: 0;"><i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i></p>	130h	14	Devoirs sur table
PLC1-2 Esp	<p style="margin: 0;"><b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b></p> <p style="margin: 0;"><i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i></p>	65h	8	Exposé et entretien à partir de la production d'une séquence d'enseignement

*Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.*

### PLC1-1 Esp : Approfondissements disciplinaires et méthodologiques – 14 ECTS.

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) et maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer (I-1-2).

Cette UE est dispensée en S1 et en S2. Les deux UE visent, sur l'ensemble du Master 1, l'acquisition ou le renforcement de connaissances nécessaires à l'enseignement de l'anglais en tant que langue (aspects linguistiques / traductologie) s'inscrivant dans une culture (aspects littéraires et artistiques / aspects ethnologiques et sociaux) et véhiculée dans diverses civilisations (contextes et données historiques / géographiques / économiques / religieux / politiques / etc.). Le tout est approché de façon diachronique et synchronique. Il s'agit, à la fois, de posséder une « *enveloppe culturelle minimale* » pour enseigner et pour répondre aux exigences des épreuves du concours (CAFEP / CAPES d'espagnol).

**Littérature, Cultures et civilisations :** l'approche proposée consiste en une mise en système des différentes dimensions culturelles à partir de l'étude d'une documentation (textes / ouvrages / événements relatés / œuvres artistiques) et selon six entrées thématiques :

- ❶ *Fondamentaux historiques et culturels de l'Espagne et de l'Amérique Latine (moyen âge espagnol et Amérique précolombienne): du «de juglaria» au Popol Vuh.*
- ❷ *Conquêtes et constructions d'imaginaires, (du XV siècle au XVII siècle): Chroniques, Siècle d'or et invention de l'Amérique Latine.*
- ❸ *Lumières: renouveau intellectuel et ruptures sociétales, (XVIII siècle). Chute d'un empire et illustration importé.*
- ❹ *Libéralisme et indépendance, (XIX siècle). De Bolivar à la génération de 1898.*
- ❺ *Dictatures, pertes et quêtes d'identité(s)(XX siècle). Des «-ismes» européens au «boom» hispano-américain.*
- ❻ *Crises et modernité. XX et XXI siècle. Modernisme et postmodernisme: ère du fragment et de la globalisation.*

L'objectif de ses six entrées thématiques consiste à acquérir un savoir diachronique de la littérature et de la civilisation hispanique tout en percevant l'approche synchronique des mouvements culturels et sociopolitiques qui découlent des différents courants littéraires analysés. La perception critique des récits et mouvements historiques est mise en relief par les outils méthodologiques (narratologiques, prosodiques, épistémologiques, sémiotiques et rhétoriques). L'approche globale des outils d'analyse traités consiste à ne pas utiliser le texte/document comme prétexte mais à savoir le configurer dans son contexte d'émergence pour en déceler sa construction.

Cette approche s'organise en une progressivité spiralaire sur les deux UE conçue en deux spirales successives S1 et S2 pour envisager les deux groupes d'épreuves du concours. La méthodologie des épreuves du concours est distribuée dans les différentes entrées et précisée au cours des TD. On respectera, dans cette démarche, les deux composantes des UE selon l'organisation ci-dessous :

Semestre 1					Semestre 2				
Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC	Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC
Traductologie	45h	10h	25h	10h	Traductologie	25h	5h	15h	5h
L, C, C.	85h	25h	40h	20h	L, C, C.	105h	30h	45h	30h

Thématiques LCC	Semestre 1				Semestre 2			
	Hor. global	Cours	TD	TAC	Hor. global	Cours	TD	TAC
<i>Du «de juglaria» au Popol Vuh</i>	10h	3h	4h	3h	5h	-	2h	3h
<i>Conquêtes et constructions d'imaginaires</i>	10h	3h	4h	3h	7h	-	4h	3h
<i>Lumières: renouveau intellectuel et ruptures sociétales</i>	15h	4h	8h	14h	23h	7h30	9h	6h30
<i>Libéralisme et indépendance</i>	16h	5h	8h		23h	7h30	10h	5h30
<i>Dictatures, pertes et quêtes d'identité(s)</i>	17h	5h	8h		23h	7h30	10h	5h30
<i>Crises et modernité</i>	17h	5h	8h		24h	7h30	10h	6h30
<b>Total</b>	<b>85h</b>	<b>25h</b>	<b>40h</b>	<b>20h</b>	<b>105h</b>	<b>30h</b>	<b>45h</b>	<b>30h</b>

**Traductologie :** Il s'agit de mettre en correspondance langue anglaise et langue française à travers deux exercices typiques : le thème et la version. Exercice redouté, le thème, s'il exige une grande rigueur syntaxique et lexicale, demande également un effort de compréhension dans la langue source, à savoir le français. Loin d'être anodin, il ne peut se satisfaire de structures plaquées mais exige une véritable intelligence dans les deux langues. La version quant à elle exige une compréhension du texte rédigé en anglais littéraire, mais également une maîtrise parfaite du français, aussi bien en ce qui concerne la grammaire que la conjugaison ou l'orthographe spécifique.

Le travail consiste enfin à justifier des choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés dans un texte. Cet exercice implique que le l'étudiant explique dans un français clair et précis et dans une terminologie grammaticale non moins précise les faits de langue mis en présence et les mettent en perspective avec le tissu sémantique du ou des textes proposés.

L'UE est constituée d'apports en matière de grammaire, de conjugaison, de normes syntaxiques et d'exercices (thèmes, version, faits de langues) dans lesquels les étudiants éprouvent leurs compétences et construisent leurs savoirs.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un devoir sur table (type épreuve de concours) dans les deux composantes.

**PLC1-2 Ang : Approches épistémologique et didactique de la discipline – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la

diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I -2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

Deux composantes constituent cette UE. Dans la première composante, visant **l'épistémologie de la discipline** d'enseignement, il s'agit d'identifier l'évolution de cette discipline, les formes qu'elle a prises en tant que construction de connaissances et objet de transmission scolaire. On y abordera les différentes méthodes de l'enseignement de l'anglais depuis 100 ans environ :

- \*le "tout écrit": grammaire, vocabulaire et traduction ;
- \*l'audio-oral ;
- \*l'audio-visuel ;
- \*la vidéo ;
- \*le niveau-seuil du Conseil de l'Europe (années 1970-1980) ;
- \*le CECRL et les situations actionnelles de communication ;

Une double approche sera privilégiée : celles d'apports et de documentation et celle d'analyse de séquences pédagogiques.

La seconde composante a pour finalité la programmation, la conception, la mise en œuvre et la relecture critique de séquences d'enseignement en anglais. Trois entrées sont déclinées dans cette composante :

- **Tâches et types de tâches** : on clarifiera les notions de consigne, tâche, situation, dispositif, activité. Cette entrée est constituée d'apports autour de typologies de tâches assignées aux élèves dans l'enseignement des langues et se nourrit également des observations et du vécu des stages d'observation et de pratique accompagnée.
- **Programmes et programmation** : Construire une programmation à partir d'un programme, tel est le projet de cette entrée, inscrite dans la planification des apprentissages en langue vivante et donc des activités pour les réaliser. Cette UE prolonge donc l'entrée précédente dans le sens d'une prévision à moyen et à long terme : séquence / programmation de période / programmation d'année / programme de classe ou de cycle.
- **Erreur, évaluation et remédiation** : cette entrée vise à développer l'importance de l'évaluation pour réguler les apprentissages, anticiper les difficultés pour les élèves ou y remédier. Aussi, il s'agira, après avoir posé et défini les différentes fonctions de l'évaluation, d'interroger la notion « d'erreur » et de son statut, de voir quelles sont les « erreurs » des élèves en anglais pour les anticiper et y remédier, et quels dispositifs et quelles démarches mettre en œuvre pour différencier. On s'intéressera aux concepts de « différenciation successive » et de « différenciation simultanée » et à leur concrétisation. On abordera aussi différents modes de regroupements des élèves (niveaux, besoins, profils, affinités, hétérogènes...) et on examinera ceux à promouvoir en fonction d'une visée précise (renforcement, approfondissement, remédiation).

L'ensemble de l'UE PLC2-2 s'organise de la façon suivante :

Semestre 1				Semestre 2			
65h	Cours	TD	TAC	65h	Cours	TD	TAC
Epistémologie	8h	6h	9h	Epistémologie	6h	8h	15h
Entrée 1	8h	6h		Approfondissements didactiques	18h	18h	
Entrée 2	8h	6h					
Entrée 3	8h	6h					
<b>Total</b>	32h	24h	9h	<b>Total</b>	24h	26h	15h

**Evaluation de l'UE** : L'UE sera validée par la production et la présentation orale d'une séquence à partir d'un corpus de documents pour un niveau d'enseignement donné. A la suite de la présentation, un entretien aura lieu entre l'étudiant et le jury (type épreuve 1 d'admission).

## Semestre 2 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC2-1	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	14	Epreuves orales individuelles + Eléments du portfolio de développement professionnel
PLC2-2	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	8	

### **PLC2-1 Ang : Approfondissements disciplinaires et méthodologiques – 14 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) et maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer (I-1-2).

Cette UE est dispensée en S1 et en S2. Les deux UE visent, sur l'ensemble du Master 1, l'acquisition ou le renforcement de connaissances nécessaires à l'enseignement de l'anglais en tant que langue (aspects linguistiques / traductologie) s'inscrivant dans une culture (aspects littéraires et artistiques / aspects ethnologiques et sociaux) et véhiculée dans diverses civilisations (contextes et données historiques / géographiques / économiques / religieux / politiques / etc.). Le tout est approché de façon diachronique et synchronique. Il s'agit, à la fois, de posséder une « *enveloppe culturelle minimale* » pour enseigner et pour répondre aux exigences des épreuves du concours (CAFEP / CAPES d'anglais).

**Littérature, Cultures et civilisations :** l'approche proposée consiste en une mise en système des différentes dimensions culturelles à partir de l'étude d'une documentation (textes / ouvrages / événements relatés / œuvres artistiques) et selon six entrées thématiques :

- ❶ *Fondamentaux historiques et culturels de l'Espagne et de l'Amérique Latine (moyen âge espagnol et Amérique précolombienne): du «de juglaria» au Popol Vuh.*
- ❷ *Conquêtes et constructions d'imaginaires, (du XV siècle au XVII siècle): Chroniques, Siècle d'or et invention de l'Amérique Latine.*
- ❸ *Lumières: renouveau intellectuel et ruptures sociétales, (XVIII siècle). Chute d'un empire et illustration importé.*
- ❹ *Libéralisme et indépendance, (XIX siècle). De Bolivar à la génération de 1898.*
- ❺ *Dictatures, pertes et quêtes d'identité(s)(XX siècle). Des «-ismes» européens au «boom» hispano-américain.*
- ❻ *Crises et modernité. XX et XXI siècle. Modernisme et postmodernisme: ère du fragment et de la globalisation.*

On introduira dans les différents objets d'étude du S2, les problématiques relatives du programme limitatif de la première épreuve d'admission (pour 2013-2014) : **Reflets d'une société en mutation : le Mexique au milieu du XXe siècle - La transition en Espagne : les enjeux d'une démocratisation complexe (1975-1986).**

Cette approche s'organise en une progressivité spiralaire sur les deux UE conçue en deux spirales successives S1 et S2 pour envisager les deux groupes d'épreuves du concours. La méthodologie des épreuves du concours est distribuée dans les différentes entrées et précisée au cours des TD. On respectera, dans cette démarche, les deux composantes des UE selon l'organisation ci-dessous :

Semestre 1					Semestre 2				
Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC	Composante	Horaire total	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TAC
Traductologie	45h	10h	25h	10h	Traductologie	25h	5h	15h	5h
L, C, C.	85h	25h	40h	20h	L, C, C.	105h	30h	45h	30h

Thématiques LCC	Semestre 1				Semestre 2			
	Hor. global	Cours	TD	TAC	Hor. global	Cours	TD	TAC
Renaissance & Early modern period	5h	5h	-	-	-	-	-	-
Commonwealth	19h	5h	9h	5h	27h	7h30	11h	7h
Enlightenment & Victorian period	19h	5h	9h	5h	26h	7h30	11h	7h
Modernism & post-modernism	23h	5h	13h	5h	26h	7h30	11h30	8h
Literature of identity	19h	5h	9h	5h	26h	7h30	11h30	8h
Total	85h	25h	40h	20h	105h	30h	45h	30h

**Traductologie :** Il s'agit de mettre en correspondance langue anglaise et langue française à travers deux exercices typiques : le thème et la version. Exercice redouté, le thème, s'il exige une grande rigueur syntaxique et lexicale, demande également un effort de compréhension dans la langue source, à savoir le français. Loin d'être anodin, il ne peut se satisfaire de structures plaquées mais exige une véritable intelligence dans les deux langues. La version quant à elle exige une compréhension du texte rédigé en anglais littéraire, mais également une maîtrise parfaite du français, aussi bien en ce qui concerne la grammaire que la conjugaison ou l'orthographe spécifique.

Le travail consiste enfin à justifier des choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés dans un texte. Cet exercice implique que le l'étudiant explique dans un français clair et précis et dans une terminologie grammaticale non moins précise les faits de langue mis en présence et les mettent en perspective avec le tissu sémantique du ou des textes proposés.

L'UE est constituée d'apports en matière de grammaire, de conjugaison, de normes syntaxiques et d'exercices (thèmes, version, faits de langues) dans lesquels les étudiants éprouvent leurs compétences et construisent leurs savoirs.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un exposé, suivi d'un entretien, à partir d'un corpus de documents (type épreuve 2 d'admission).

### **PLC1-2 Ang : Approches épistémologique et didactique de la discipline – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I -2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

Deux composantes constituent cette UE. Dans la première composante, visant **l'épistémologie de la discipline** d'enseignement, il s'agit d'identifier l'évolution de cette discipline, les formes qu'elle a prises en tant que construction de connaissances et objet de transmission scolaire. On y abordera les différentes méthodes de l'enseignement de l'anglais depuis 100 ans environ :

\*le "tout écrit": grammaire, vocabulaire et traduction ;

- \*l'audio-oral ;
- \*l'audio-visuel ;
- \*la vidéo ;
- \*le niveau-seuil du Conseil de l'Europe (années 1970-1980) ;
- \*le CECRL et les situations actionnelles de communication ;

Une double approche sera privilégiée : celles d'apports et de documentation et celle d'analyse de séquences pédagogiques.

La seconde composante a pour finalité la programmation, la conception, la mise en œuvre et la relecture critique de séquences d'enseignement en anglais. Trois entrées sont déclinées dans cette composante :

➤ **Tâches et types de tâches** : on clarifiera les notions de consigne, tâche, situation, dispositif, activité. Cette entrée est constituée d'apports autour de typologies de tâches assignées aux élèves dans l'enseignement des langues et se nourrit également des observations et du vécu des stages d'observation et de pratique accompagnée.

➤ **Programmes et programmation** : Construire une programmation à partir d'un programme, tel est le projet de cette entrée, inscrite dans la planification des apprentissages en langue vivante et donc des activités pour les réaliser. Cette UE prolonge donc l'entrée précédente dans le sens d'une prévision à moyen et à long terme : séquence / programmation de période / programmation d'année / programme de classe ou de cycle.

➤ **Erreur, évaluation et remédiation** : cette entrée vise à développer l'importance de l'évaluation pour réguler les apprentissages, anticiper les difficultés pour les élèves ou y remédier. Aussi, il s'agira, après avoir posé et défini les différentes fonctions de l'évaluation, d'interroger la notion « d'erreur » et de son statut, de voir quelles sont les « erreurs » des élèves en anglais pour les anticiper et y remédier, et quels dispositifs et quelles démarches mettre en œuvre pour différencier. On s'intéressera aux concepts de « différenciation successive » et de « différenciation simultanée » et à leur concrétisation. On abordera aussi différents modes de regroupements des élèves (niveaux, besoins, profils, affinités, hétérogènes...) et on examinera ceux à promouvoir en fonction d'une visée précise (renforcement, approfondissement, remédiation).

L'ensemble de l'UE PLC2-2 s'organise de la façon suivante :

Semestre 1				Semestre 2			
65h	Cours	TD	TAC	65h	Cours	TD	TAC
Epistémologie	8h	6h	9h	Epistémologie	6h	8h	15h
Entrée 1	8h	6h		Approfondissements didactiques	18h	18h	
Entrée 2	8h	6h					
Entrée 3	8h	6h					
<b>Total</b>	32h	24h	9h	<b>Total</b>	24h	26h	15h

**Evaluation de l'UE** : L'UE sera validée par la production et la présentation orale d'une séquence à partir d'un corpus de documents pour un niveau d'enseignement donné. A la suite de la présentation, un entretien aura lieu entre l'étudiant et le jury (type épreuve 1 d'admission).

Semestre 1 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC1-1 Let	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	175h	14	Epreuves type concours
PLC1-2 Let	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	20h	8	Epreuves type concours

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

**PLC1-1 Lettres : Approfondissement des savoirs disciplinaires – 14 ECTS**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) et maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer (I-1-2).

**Contenus :**

**1. Méthodologie :**

- Méthodologie de la composition française
- Méthodologie de l'explication de texte et du commentaire composé

**2. Histoire de la littérature :**

- Littérature de la Renaissance
- Baroque et classicisme
- Diversité de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle
- Le romantisme
- Les réalismes
- La littérature fin-de-siècle : symbolisme, Parnasse et décadentisme
- Diversité de la littérature du XX<sup>e</sup> siècle

**3. Les genres littéraires :**

- Le théâtre
- La poésie
- Le roman
- L'autobiographie
- Les genres argumentatifs

**4. Les grandes notions de la critique littéraire**

- La pragmatique du discours
- L'intertextualité
- L'auteur

- La réception
- La sémiotique
- L'idée d'histoire littéraire

## 5. Stylistique et rhétorique

## 6. Grammaire et linguistique

**Evaluation de l'UE :** Epreuves sur le modèle du concours

### **PLC1-2 Histoire de la discipline et de son enseignement – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) et maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer (I-1-2).

**Contenus :**

- Français / Lettres : épistémologie d'une discipline.
- Langue et littérature : quelles articulations ?

**Evaluation de l'UE :** Travail écrit

Semestre 2 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC2-1 Let	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	14	Epreuves orales individuelles + Eléments du portfolio de développement professionnel
PLC2-2 Let	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	8	

### **PLC 2-1 Approfondissement des savoirs disciplinaires – 14 ECTS.**

**Cette UE se décompose en deux approches : l'approfondissement des savoirs disciplinaires (9 ECTS – 100h) et la préparation de l'épreuve d'option du concours (5 ECTS – 15h par option)**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) et maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer (I-1-2).

**Contenus :** Approfondissement et problématisation des points abordés au semestre précédent.

Pour rappel :

#### **1. Méthodologie :**

- Méthodologie de la composition française
- Méthodologie de l'explication de texte et du commentaire composé

## 2. Histoire de la littérature :

- Littérature de la Renaissance
- Baroque et classicisme
- Diversité de la littérature du XVIIIe siècle
- Le romantisme
- Les réalismes
- La littérature fin-de-siècle : symbolisme, Parnasse et décadentisme
- Diversité de la littérature du XXe siècle

## 3. Les genres littéraires :

- Le théâtre
- La poésie
- Le roman
- L'autobiographie
- Les genres argumentatifs

## 4. Les grandes notions de la critique littéraire

- La pragmatique du discours
- L'intertextualité
- L'auteur
- La réception
- La sémiotique
- L'idée d'histoire littéraire

## 5. Stylistique et rhétorique

## 7. Grammaire et linguistique

**Evaluation de l'UE :** Devoir sur table sur le modèle du concours.

### **Préparation de l'épreuve sur option du concours**

#### **Objectif :**

Préparer l'épreuve « cinéma » ou « littérature et langue française »

#### **Contenu :**

Analyses de dossiers

### **PLC2-2 Didactique du français – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I-2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

#### **CONTENUS**

1. Méthodologie de l'épreuve sur dossier
2. La transposition didactique
3. Programme et programmation
4. Didactique de l'écriture
5. Didactique de la lecture
6. Didactique de l'oral

7. Didactique de l'image
8. Didactique linguistique
9. L'évaluation

**Evaluation de l'UE :** Epreuve sur dossier type concours

	<b>Semestre 1</b>	<b>Semestre 2</b>
PLC1-1 Lettres Approfondissements disciplinaire	<b>Approfondissements disciplinaires (175h -14ECTS)</b>  Grammaire et linguistique 40h Histoire de la littérature 40h Poésie 20h Stylistique et rhétorique 20h Roman et autobiographie 35h Théâtre et genres argumentatifs 20h	<b>Approfondissements disciplinaires (100h 12ECTS)</b>  Grammaire 20h Histoire de la littérature 20h Stylistique et rhétorique 20h Auteur et intertextualité 10h Pragmatique, réception, sémiotique 30h  <b>Option (30h – 2ECTS) :</b> "Cinéma" 15h ou "Langue et littérature française" 15h
PLC1-2 Lettres Approches épistémologiques et didactique de la discipline	<b>Histoire de la discipline et de son enseignement 20h (20h – 8ECTS)</b>	<b>Didactique du français (65h – 8ECTS)</b>  1. Méthodologie de l'épreuve sur dossier 15h 2. Modélisation, lecture, écriture, transposition, programmation 20h 3. Oral et langue 15h 4. Image et évaluation 15h
<b>Total</b>	<b>195h</b>	<b>195h</b>

## Parcours « Enseigner les Mathématiques » - Professeurs du 2<sup>nd</sup> degré

### Semestre 1 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC1-1 Maths	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	160h	14	Epreuves type concours
PLC1-2 Maths	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	35h	8	Epreuves type concours

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

### PLC1-1 Mathématiques : Approfondissement des savoirs disciplinaires – 14 ECTS.

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1)

#### Contenus :

1-Programmes de mathématiques du collège, du lycée et des classes préparatoires aux grandes écoles (MPSI, MP, ECS 1re et 2e années).

Raisonnement et vocabulaire ensembliste. Calculs algébriques Nombres complexes et trigonométrie. Techniques fondamentales de calcul en analyse. Inégalités dans  $\mathbb{R}$ . Fonctions de la variable réelle à valeurs réelles ou complexes. Primitives et équations différentielles linéaires.

Nombres réels et suites numériques. Limites, continuité, dérivabilité. Limites et continuité. Dérivabilité. Analyse asymptotique. Arithmétique dans l'ensemble des entiers relatifs. Structures algébriques usuelles. Polynômes et fractions rationnelles.

Espaces vectoriels et applications linéaires. Espaces vectoriels. Espaces de dimension finie. Applications linéaires. Sous-espaces affines d'un espace vectoriel.

Matrices. Calcul matriciel. Matrices et applications linéaires. Changements de bases, équivalence et similitude. Opérations élémentaires et systèmes linéaires.

Groupe symétrique et déterminants. Groupe symétrique. Déterminants.

Espaces préhilbertiens réels. Intégration. Séries numériques. Probabilités ..

Dénombrement. Probabilités sur un univers fini. Variables aléatoires sur un espace probabilisé fini. Ensembles dénombrables, topologie de  $\mathbb{R}$ , suites numériques. Séries numériques. Topologie des espaces vectoriels normés.

Compléments de théorie des ensembles et algèbre générale. Algèbre linéaire. Étude et réduction des endomorphismes

Changement de corps en algèbre linéaire. Fonctions d'une variable réelle

Suites et séries de fonctions. Séries entières. Espaces préhilbertiens réels ou complexes. Espaces euclidiens, hermitiens. Formes bilinéaires symétriques et formes quadratiques. Intégration. Intégration de fonctions

continues par morceaux sur un intervalle. Intégrales dépendant d'un paramètre. Equations différentielles linéaires. Séries de Fourier. Fonctions de plusieurs variables réelles, calcul différentiel. Formes différentielles de degré 1, intégrales curvilignes. Equations et systèmes différentiels non linéaires. Propriétés des arcs paramétrés. Courbes et surfaces. Méthodes de calcul des intégrales doubles. Propriétés métriques des arcs plans et gauches

## 2-Réflexion didactique et critique à propos de différents problèmes Mathématiques sur le contenu du point 1.

**Evaluation de l'UE :** Epreuves sur le modèle du concours

### ***PLC1-2 Approches épistémologique et didactique de la discipline – 8 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I-2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

#### **Contenus :**

1. Choix des savoirs enseignés dans le programme officiel :
  - a. utilisation de la catégorisation des savoirs en domaines, capacités, connaissances et compétences (terminologie officielle) ou en domaines/secteurs/thèmes/sujets (niveaux de co-détermination proposés par la Théorie Anthropologique du Didactique).
  - b. hiérarchisation entre compétences du socle commun, compétences exigibles et compétences non exigibles
  - c. repérage de savoirs retenus dans le manuel scolaire de la classe (et autres médias)
2. Identification des relations entre les savoirs choisis et les autres savoirs à enseigner :
  - a. savoirs du même domaine et du même niveau de classe dans les programmes officiels ;
  - b. savoirs associés dans un même chapitre du manuel scolaire de la classe ;
  - c. savoirs anciens, du niveau de la classe ou des niveaux antérieurs, à réinvestir ou à actualiser, voire à rendre obsolètes ;
  - d. savoirs futurs, du niveau de la classe ou des niveaux ultérieurs, dont il faut préparer la rencontre.
3. Réalisation d'une représentation synoptique d'ensemble
4. Examen détaillé des savoirs enseignés choisis :
  - a. analyse typologique des exercices et problèmes (à partir de médias comme des manuels scolaires ou des sites internet) ;
  - b. Listing des exercices à proposer pour l'entraînement technique ;
  - c. analyse des obstacles/erreurs/remédiations possibles (approche constructiviste, conf. Piaget, Bachelard) ;
  - d. analyse des types de tâches et des techniques associées (TAD), en lien avec leurs environnement technologico-théorique
5. Repérage de raisons d'être des savoirs enseignés :
  - a. analyse épistémologique à partir de l'histoire de la discipline et de ses usages ;
  - b. analyse de l'histoire de l'enseignement de ces savoirs ;
  - c. analyse théorique avancée des concepts et de leurs formalismes.
  - d. notions de transposition
6. Élaboration d'Activités ou Parcours d'Études et de Recherche (AER et PER)
  - a. AER ponctuelles autour de savoirs nouveaux (questions de recherche, sources de références) ;
  - b. mise en relation des AER dans des Parcours d'Étude et de Recherche
7. Écriture des savoirs à institutionnaliser et de leurs évaluations
  - a. textes des savoirs théoriques ;
  - b. textes des savoirs technologiques ;
  - c. textes des évaluations

**Evaluation de l'UE :** Epreuve orale

## Semestre 2 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC2-1 Maths	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	14	Epreuves orales individuelles + Eléments du portfolio de développement professionnel
PLC2-2 Maths	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	8	

### **PLC 2-1 Approfondissement des savoirs disciplinaires – 9 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1)

**Contenus :** Programmes de mathématiques du collège, du lycée et des sections de techniciens supérieurs. Construire des exposés de leçon à partir de la liste fournie aux concours.

**Evaluation de l'UE :** Epreuve orale individuelle

### **PLC2-2 Approches épistémologique et didactique de la discipline – 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Maîtriser les savoirs disciplinaires (I-1-1) - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (I-2-4) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (I-2-5) - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-2-6)

#### **Contenus :**

##### 1. Le triplet de genèses

1. Chronogenèse (Gestion des temporalités)  
réalisation d'une programmation datée des AER et des textes  
organisation de l'étude en situations (TSDM), ou moments (TAD);
2. Mésogenèse (Gestion du milieu et des médias)  
identification de dispositifs (travaux individuels/groupe, débats,...) ;  
listing des ressources (matérielles, documentaires,...) ;
3. Topogenèse (Gestion des rôles)  
explicitation des rôles de chacun (P et E) dans la construction des savoirs

##### 2. Pédagogies actives

- Différenciations et remédiations
- Théorie de l'Action Conjointe
- Active Learning
- Systèmes didactiques auxiliaires

##### 3. Ouvertures écologiques des savoirs

- Ouvertures co-disciplinaires

Ouvertures institutionnelles  
Ouvertures externes

**Evaluation de l'UE** : Epreuve orale individuelle

Master MEEF « *Professionnel de l'éducation en structure scolaire  
ou associative* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

MASTER 2

RENTREE 2014 et SUIVANTES

# Master « *Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

## MASTER 2 - Rentrée 2014

### Tronc Commun

#### Présentation générale du Tronc Commun :

Le TC vaut pour trois quarts des volumes horaires d'enseignement et totalise 8 ECTS. Il se répartit en plusieurs UE. Ces dernières sont codifiées en TC, comme sur les S1 et S2. La compensation entre UE s'effectue par semestre en coefficientant la note obtenue par le nombre d'ECTS de l'UE. Attention, la note de la composante LVE, obtenue à la suite d'un entretien oral doit être égale ou supérieure à 10/20 pour valoir certification (telle qu'exigée par les textes). Chaque UE est référée à des compétences professionnelles du référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation (projet de circulaire).

#### Semestre 3 – Tronc commun – 172h – 22 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TC3-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Approche historique des modèles pédagogiques – Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation – Diversité religieuse et inter-culturalité – Options : apprendre à penser et à débattre à l'école ou Ados d'aujourd'hui (Montpellier) et L'art et les dimensions religieuses de la culture (Marseille).</i>	50h		<i>Eléments du portfolio de développement professionnel Ecrit de recherche = 8 Portfolio = 12</i>
TC3-2	<b>Professionnalisation par la pratique et la recherche dans une logique d'alternance :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – Didactique générale et didactiques comparées – Initiation à la recherche en milieu professionnel – Alternance et reliance</i>	95h		
TC3-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b> TUIC	27h	2	<i>Sous partie du portfolio, attestative du niveau 2<sup>E</sup></i>

Descriptif des UE :

***TC3-1 : Histoire et anthropologies de l'éducation – 6 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Contribuer à l'action d'une communauté éducative (II-9).

Cette UE est composée de trois entrées : une entrée « histoire de l'enseignement », une entrée « anthropologique » et une entrée « optionnelle » selon le lieu de suivi du master.

**Entrée « Histoire de l'enseignement » :** Le semestre 3 se centrera sur l'histoire des structures.

Les points clés porteront sur l'histoire de la centralisation du système scolaire :

- Le moment 1968 et sa légende.
- Histoires de disciplines : l'orthographe, les sciences...
- Réformes du système scolaire : continuités et ruptures entre le Front Populaire et Vichy.
- Histoire de l'enseignement technique et professionnel.

**Entrée « Anthropologique » :** Le Semestre se centrera sur la pluralité culturelle et religieuse et ses incidences au plan scolaire. Il s'agira donc d'approcher globalement le phénomène religieux et se familiariser avec la lecture symbolique. Quatre parties distinctes appréhendent ce thème :

- 1<sup>ère</sup> partie : le Judaïsme : approche historique et thématique (étude des textes sacrés, des rites et des fêtes, étude des fondements théologiques)
- 2<sup>ème</sup> partie : le Christianisme : *idem*
- 3<sup>ème</sup> : l'Islam : *Idem*
- 4<sup>ème</sup> partie : le dialogue des religions : approche transversale de la façon dont les trois monothéismes envisagent « l'autre » ; histoire des échanges ; actualité de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux

**Entrée « Optionnelle » :**

**Le débat, autonomie, altérité, citoyenneté** (option sur Montpellier) : Le débat comme rencontre de l'autre (altérité), comme échange (culture véhiculée), comme construction de la pensée (autonomie, identité), comme espace réglementé (citoyenneté). La discussion et le débat entre élèves en classe : objet, modalités, place dans une démarche pédagogique et dans la vie de classe (vivre ensemble). Le débat à visée philosophique.

Ou

**Ados d'aujourd'hui** (option sur Montpellier) : Comment caractériser les adolescents d'aujourd'hui ? L'UE observe et questionne les conduites, les attitudes liées à ce « passage » vers l'âge adulte en convoquant divers modèles psychologiques et sociologiques. Elle s'attachera à évoquer les impacts des évolutions liées à cette période de la vie sur les conduites en milieu scolaire.

Ou

**L'art et les dimensions religieuses de la culture** (option sur Marseille) : Construire une méthodologie de lecture multi référentielle de l'art religieux. Eléments de savoir permettant de construire une lecture interprétative des œuvres d'art transmettant le fait religieux. Construction d'un patrimoine se déployant au cours des siècles et jusqu'à notre époque. Approches plurielles historique, esthétique, théologique et sociale. Réflexion d'une expérience sensible : l'art comme vecteur privilégié de la gratuité. Démarche interculturelle, arts convoqués : musique, architecture, sculpture, peinture.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant **l'un des aspects du programme** avec les observations ou les connaissances construites en situation de stage. Chaque professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

**TC3-2 : Professionnalisation par la pratique et la recherche dans une logique d'alternance - 14 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Quatre entrées sont proposées dans cette UE :

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* » ;
- Une entrée « *initiation à la recherche en milieu professionnel* » ;
- Une entrée « *alternance et reliance* ».

### ***Ingénierie pédagogique et éducative / construction de gestes professionnels :***

Cette entrée prolonge ses homologues initiées en M1. Elle en reprend les éléments clés, notamment pour les arrivants en M2 n'ayant pas suivi le M1. Elle s'attache à situer la place et le rôle de l'évaluation en éducation. Tout en poursuivant la construction de gestes professionnels pour l'éducation et l'enseignement apprentissage, l'accent sera mis sur la construction de dispositifs d'évaluation en cohérence avec les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre. On évoquera les courants, les écoles, les modèles d'évaluation pour étayer sa pratique. Les logiques de l'évaluation : le contrôle et l'accompagnement. Les paradigmes en évaluation et l'imaginaire de l'évaluateur. Les fonctions de l'évaluation. La place des outils d'évaluation dans les dispositifs. L'ensemble s'appuiera sur les pratiques vécues ou à vivre durant le stage en responsabilité en établissement.

### ***Didactique comparée :***

Cette entrée vise la comparaison des démarches et concepts didactiques propres ou communs aux diverses disciplines d'enseignement et concourt à une approche « *inter-didactique* ». Des concepts centraux comme ceux de progression, programmation, séquence, séance, démarche inductive / déductive, situation-problème, etc. seront dé-contextualisés /re-contextualisés dans les différentes disciplines.

### ***Initiation à la recherche professionnelle :***

Il s'agit de s'initier à la recherche, d'innover, d'argumenter des choix, d'analyser des données dans la conduite d'un projet personnel. Se doter d'outils et de références pour mener une recherche en milieu professionnel.

Sera ici envisagé un triptyque sur la question des données à recueillir pour l'écrit de recherche relativement à/au :

- la pertinence de leur **sélection** (quelles données, de quel type, de quelle qualité, en quelle quantité, est-il nécessaire de recueillir pour pouvoir y chercher des éléments de réponse à la question de recherche/la question professionnelle posée ?)

- **de leur mode de recueils** (sur des aspects aussi variés que la matérialité – oral/écrit /autres-, la fréquence, le caractère suscité ou non, ...)

- **de leur mode de traitement** (quels sont les outils qui permettront le mieux d'extraire de ces données les éléments de réponse à la problématique ?)

Sera proposé également une initiation à la recherche bibliographique et à la lecture d'articles scientifiques.

Le travail en S3 est un travail de problématisation, de choix méthodologiques et le début d'un travail de recueil de données.

### ***Alternance et reliance :***

La mise en liens entre formation en situation et formation en institut, la mise en lien entre formation formelle et formation du tuteur, l'accompagnement de l'étudiant-stagiaire dans sa professionnalisation par l'analyse de pratique et les entretiens d'accompagnement constitueront les visées et contenus de cette entrée.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) pour chacune des 3 entrées

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* » ;
- Une entrée « *alternance et reliance* ».

Pour l'entrée « *initiation à la recherche en milieu professionnel* », un document de 4 pages (présentant la problématique de recherche, les choix méthodologiques et une bibliographie permettant de construire un cadre théorique) sera produit et envoyé à l'accompagnateur de l'écrit.

### **TC3-3 : Outils pour apprendre – outils pour enseigner – 3 ECTS.**

Cette troisième UE du tronc commun met en évidence la double dimension des contenus proposés : ils sont à la fois utiles pour apprendre (au sens large du terme) mais aussi utiles pour enseigner. S'inscrivant dans une perspective de communication, ces contenus visent la construction et le développement des compétences exigées par les certifications en LVE (cf. CLES 2) et en TUIC (C2i2e).

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier (I-1-3).

L'UE s'attache à construire, développer et valider les compétences propres au C2i-2<sup>e</sup> (niveau 2 – enseignant). Ce travail s'effectue à partir de productions utilisées en situation par les étudiants.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par l'évaluation des productions contenues dans une sous-partie numérique du portfolio de l'étudiant. Ces productions correspondent à des tâches assignées par les professeurs convoquant les différentes compétences du C2i-2e.

Semestre 4 – Tronc commun – 172h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TC4-1	<b>Professionnalisation par la pratique et la recherche dans une logique d'alternance :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – Didactique générale et didactiques comparées – Initiation à la recherche en milieu professionnel – Alternance et reliance</i>	145h	Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement Ecrit de recherche = 12 Portfolio = 8	
TC4-2	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	27h	2	Entretien oral
	LVE	27h		

### **TC4-1 : Professionnalisation par la pratique et la recherche dans une logique d'alternance – 20 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

On retrouve dans cette UE les quatre entrées proposées en S3 :

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* » ;
- Une entrée « *initiation à la recherche en milieu professionnel* » ;
- Une entrée « *alternance et reliance* ».

### ***Ingénierie pédagogique et éducative / construction de gestes professionnels :***

Cette entrée prolonge celle du S3. Elle en reprend les éléments clés, notamment pour les arrivants en M2 n'ayant pas suivi le M1. Elle s'attache à situer la place et le rôle de l'évaluation en éducation. Tout en poursuivant la construction de gestes professionnels pour l'éducation et l'enseignement apprentissage, l'accent sera mis sur la construction de dispositifs d'évaluation en cohérence avec les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre. On évoquera les courants, les écoles, les modèles d'évaluation pour étayer sa pratique. Les logiques de l'évaluation : le contrôle et l'accompagnement. Les paradigmes en évaluation et l'imaginaire de l'évaluateur. Les fonctions de l'évaluation. La place des outils d'évaluation dans les dispositifs. L'ensemble s'appuiera sur les pratiques vécues ou à vivre durant le stage en responsabilité en établissement. On mettra l'accent en S4, sur l'importance de l'évaluation pour proposer des espaces d'approfondissement ou de remédiation des apprentissages, donc de différenciation, voire de personnalisation.

### ***Didactique comparée :***

Cette entrée, comme en S3, vise la comparaison des démarches et concepts didactiques propres ou communs aux diverses disciplines d'enseignement et concourt à une approche « *inter-didactique* ». Des concepts centraux comme ceux de progression, programmation, séquence, séance, démarche inductive / déductive, situation-problème, etc. seront dé-contextualisés /re-contextualisés dans les différentes disciplines.

### ***Initiation à la recherche professionnelle :***

Le mémoire du Master est rédigé et soutenu oralement. Mémoire universitaire professionnalisé, il s'adresse autant à une communauté professionnelle qu'à une communauté scientifique. Il donne à lire et à entendre à ces communautés le processus de professionnalisation de l'étudiant.

Il témoigne du processus d'implication/distanciation et de référenciation dans une pratique, un champ professionnel. Il sera travaillé la position éthique de l'étudiant en rapport avec la problématique étudiée ainsi que les personnes et le terrain impliqués dans l'étude. Inscrit dans la pratique et au service de la pratique, il produit une lecture théorique, d'une situation, d'un phénomène et met en lumière les compétences développées au cours de la formation. Il permet d'imaginer, d'entrevoir le professionnel que sera l'étudiant. En ce sens il est un outil de validation de la légitimité à exercer dans ce champ.

Au cours des séminaires, il s'agira de mobiliser, lors d'échanges entre pairs accompagnés par le directeur de mémoire, la méthodologie et la réflexion engagées dans le processus de production du mémoire, mais aussi analyser cette mobilisation. Ce qui passe notamment par les points suivants :

- Choix de la thématique/objet/problématique de recherche
- Problématisations de la question d'étude (théorique et méthodologique)
- Dispositif d'intervention prévu
- Traitement des données et analyse des résultats
- Exposé de l'avancement du mémoire, analyse critique et régulations des travaux.
- Ecriture scientifique et référenciation.

### ***Alternance et reliance :***

La mise en liens entre formation en situation et formation en institut, la mise en lien entre formation formelle et formation du tuteur, l'accompagnement de l'étudiant-stagiaire dans sa professionnalisation par l'analyse de pratique et les entretiens d'accompagnement, comme en S3, constitueront les visées et contenus de cette entrée.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) pour chacune des 3 entrées

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* » ;
- Une entrée « *alternance et reliance* ».

Pour l'entrée « *initiation à la recherche en milieu professionnel* », la rédaction de l'écrit de recherche en milieu professionnel donnera lieu à une soutenance orale. Cette dernière est autorisée par l'accompagnateur du mémoire après validation de l'écrit. Il fait état d'un questionnement professionnel, d'une problématisation et du traitement de cette dernière par le recueil et l'analyse de données. L'écrit, d'une cinquantaine de pages (hors annexes) est dactylographié et répond à des contraintes formelles posées au cours de l'UE.

### ***TC4-2 : Outils pour apprendre – outils pour enseigner – 2 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) - Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (II-7)

#### **Langues vivantes étrangères :**

L'UE vise à entretenir et à perfectionner des capacités à communiquer dans une langue étrangère. Les situations proposées viseront essentiellement la communication orale sous forme d'entretiens ou de débats à partir de supports (articles de presse, vidéos ou extraits télévisés, documents du net...)

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par un entretien oral dans la langue étrangère.

## Parcours « Polyvalence » - Professeurs du 1<sup>er</sup> degré

### Semestre 3 – Parcours « Polyvalence » (PE) – 57h – 8 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PE3-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Accompagnement disciplinaire et didactique (cours et TD) - Visites à visée formative — Visite évaluative</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement + Visite évaluative = 8 ECTS

### **PE3-1 : Contextualisation disciplinaire et pédagogique - 8 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

L'UE vise à compléter les savoirs disciplinaires et didactiques des étudiants tout en les questionnant au regard de la pratique en responsabilité. Il s'agira de s'appuyer sur les pratiques d'enseignement pour convoquer des modèles ou références théoriques pour les éclairer et les approfondir. Il s'agira également de compléter des savoirs dans les domaines didactiques et disciplinaires peu abordés en M1 (domaines des disciplines HG – Sciences – Arts...). Dans cette UE figure deux visites pédagogiques par semestre ; la première est formative, la seconde est évaluative pour partie de l'UE.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction de documents de 4 pages maximum (12000 signes) pour les différentes entrées traitées dans l'UE + visite évaluative en situation de stage.

### Semestre 4 – Parcours « Polyvalence » (PE) – 57h – 8 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PE3-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Accompagnement disciplinaire et didactique (cours et TD) - Visites à visée formative — Visite évaluative</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement + Visite évaluative = 8 ECTS

Ce parcours du semestre 4 reprend et prolonge l'UE TC3-1 du semestre 3.

### ***PE4-1 : Contextualisation disciplinaire et pédagogique – 8 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

L'UE vise à compléter les savoirs disciplinaires et didactiques des étudiants tout en les questionnant au regard de la pratique en responsabilité. Il s'agira de s'appuyer sur les pratiques d'enseignement pour convoquer des modèles ou références théoriques pour les éclairer et les approfondir. Il s'agira également de compléter des savoirs dans les domaines didactiques et disciplinaires peu abordés en M1 (domaines des disciplines HG – Sciences – Arts...). Dans cette UE figure deux visites pédagogiques par semestre ; la première est formative, la seconde est évaluative pour partie de l'UE.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction de documents de 4 pages maximum (12000 signes) pour les différentes entrées traitées dans l'UE + visite évaluative en situation de stage.

## Parcours « Enseigner une discipline » - Professeurs du 2<sup>nd</sup> degré

Pour les parcours du 2<sup>nd</sup> degré, tous sont construits sur une structure identique. Comme pour le parcours du 1<sup>er</sup> degré, il s'agit de compléter les savoirs disciplinaires et didactiques des étudiants tout en les questionnant au regard de la pratique en responsabilité. En s'appuyant sur les pratiques d'enseignement on convoquera des modèles ou références théoriques pour les éclairer et les approfondir. Il s'agira également de compléter des savoirs dans les domaines didactiques et disciplinaires peu abordés en M1. Les cours sont constitués d'apports disciplinaires ou didactiques ; les TD sont consacrés à la construction de séquences ou à l'analyse de ces dernières. Dans cette UE figure deux visites pédagogiques par semestre ; la première est formative, la seconde est évaluative pour partie de l'UE.

### Semestre 3 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) – 57h –8 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC3-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Visites à visée formative – Accompagnement disciplinaire et didactique – Visite évaluative</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement Visite évaluative = 8 ECTS

Horaire total de l'UE	Cours	TD	Visites
57h	21h	28h	8h

### Semestre 4 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) – 57h –8 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC4-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Visites à visée formative – Accompagnement disciplinaire et didactique – Visite évaluative</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement Visite évaluative = 8 ECTS

Horaire total de l'UE	Cours	TD	Visites
57h	21h	28h	8h

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction de documents de 4 pages maximum (12000 signes) pour différentes entrées traitées dans l'UE + visite évaluative en situation de stage.

Master MEEF « *Professionnel de l'éducation en structure scolaire  
ou associative* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

**MASTER 2 ALTERNATIF**

**Médiation, Culture et citoyenneté**

**RENTREE 2013 et SUIVANTES**

# Master Parcours « *Médiation, culture et citoyenneté* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

## MASTER 2 Alternatif - Rentrée 2013

### Présentation générale du Tronc Commun :

Ce parcours de M2 est ouvert aux étudiants ayant suivi un M1 spécialité MEEF et souhaitant renforcer leurs connaissances et compétences pour présenter les concours de recrutement d'enseignants. Ce faisant, le tronc commun leur propose une spécialisation « *alternative* » visant des domaines professionnels connexes à l'enseignement. Les UE du S3 sont identiques en contenus, durée et évaluation à celles du S4.

Semestre 3 – Tronc commun – 92h – 12 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
ATC3-1	<b>Médiation, culture et citoyenneté</b> <b>Option (Montpellier) :</b> <i>Ingénierie et coordination de projets pédagogiques à visées culturelle et citoyenne</i> <b>Option (Marseille) :</b> <i>Médiation interculturelle et interreligieuse en contexte de laïcité</i>	60h	3	Portfolio articulant travaux de stage et acquis de l'UE (au choix parmi les 3 sous-modules)
ATC3-2	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel :</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	12h	6	Fiche introductive à l'écrit de recherche
ATC3-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	3	
	<i>Approche institutionnelle et réglementaire du fonctionnement de l'école</i>	8h	1	Entretien oral
	LVE	12h	2	Entretien oral

### **ATC3-1 : Médiations, culture et citoyenneté - 3 ECTS.**

**ATC3-1A : Option (Montpellier) :** *Ingénierie et coordination de projets pédagogiques à visées culturelle et citoyenne*

**Compétences développées :** Cette UE vise la conception, la coordination, le management, la mise en œuvre et l'évaluation de projets à visées culturelle et citoyenne.

Cette UE est constituée de quatre composantes (dont la quatrième est transversale aux trois premières) :

- La conception, l'organisation et la conduite de débats à visées philosophique et démocratique ;
- La conception, l'organisation et la conduite de médiation et de gestion de conflits entre enfants et entre adolescents ;
- La conception, l'organisation et la conduite de projets artistiques et culturelles
- La coordination et l'ingénierie de projets à visée culturelle et citoyenne : pour gérer et mettre en œuvre les trois formes d'actions précédemment décrites.

### ***Conception, organisation et conduite de débats à visée philosophique et démocratique.***

Il s'agit de répondre à une demande sociale (crise du politique, de l'espace public et de l'espace public de discussion) et de philosophie (notamment à travers les pratiques émergentes constatées depuis 20 ans : cafés philo, universités populaires, DVP à l'école, au collège, à l'hôpital, en maison d'accueil de personnes âgées, etc.). Ainsi, l'animation de débats s'étend au delà de la sphère scolaire et s'exerce avec divers publics (enfants, adolescents, adultes) dans divers espaces. La composante, ainsi finalisée, essaiera de proposer :

- ♦ Une approche anthropologique du sujet pensant et débattant ;
- ♦ Une approche pédagogique dans une alternance pratique / théorisation : s'exercer à mettre en œuvre des débats démocratiques et des discussions à visée philosophiques entre étudiants, observer des débats, théoriser à la fois l'objet des débats et les options pédagogiques et didactiques convoquées ;
- ♦ Une mise en œuvre et une analyse de situations (ou de traces de situations) de DVD ou DVP avec des enfants ou des adolescents : se doter d'une méthodologie d'analyse des situations et s'exercer à cette analyse, construire une posture d'analyse réflexive.

### ***Conception, organisation et conduite de médiations et gestions de conflits entre enfants et adolescents.***

Il s'agit de concevoir et de proposer des actions de prévention et de gestion des conflits en établissements scolaires ou en structures éducatives. La formation d'élèves « médiateurs » devient alors un levier pour réguler la vie scolaire et créer un climat propice au vivre ensemble.

### ***Conception, organisation et conduite de projets artistiques et culturels***

Il s'agit de concevoir et d'organiser des projets à visées artistique et culturelle pour divers types de publics (jeunes enfants, enfants, adolescents) en s'appuyant sur les ressources locales et événementielles. Ces projets sont des propositions faites à des structures (écoles, structures d'animation, collectivités territoriales) ou viennent en réponse aux sollicitations de ces dernières. Ces projets donnent lieu à une étude (documentation, enquête), à des activités (visites, animations, productions) et à des traces (comptes rendus, articles...). L'ensemble est pensé dans une perspective d'accès à la culture pour tous.

### ***Coordination, ingénierie de projets pédagogiques à visées culturelle et citoyenne.***

C'est la composante transversale aux trois précédentes. Il s'agit de poser les repères d'organisation et de management de projets : conception, contacts, plan d'actions, planification, études de coûts, communication. L'ensemble s'appuie sur des apports et des allers-retours avec le stage en situation.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la production de pièces d'un portfolio articulant acquis de l'UE et travaux de stage dans l'une des composantes de l'UE.

### ***ATC3-1A : Option (Marseille) : Médiation interculturelle et interreligieuse en contexte de laïcité.***

**Compétences développées :** Cette UE vise

Quatre thèmes principaux seront envisagés dans cet enseignement :

#### ***1er thème – approches théoriques du besoin de médiation dans une société multidimensionnelle***

Il s'agit de poser un cadre conceptuel et un cadre pratique de la place et du rôle de la médiation dans nos sociétés. L'intégration socio culturelle est un construit et la cohésion sociale ne dépend plus uniquement (immédiatement) de ce processus. Il faut parfois aider à construire le lien : la médiation relaie alors l'im-médiateté.

- 1) Le contexte de la médiation : société, acteurs et conflits
- 2) La nature de la médiation : définition ; types de médiation et principes fondamentaux
- 3) Les métiers de la médiation : domaines d'activité, compétences et enjeux (pour les médiateurs et pour les « médiés »)

### **2nd thème – Situations, outils et pratiques de la médiation**

En s'appuyant sur les apports précédents et notamment sur le point n° 3, il s'agit d'explorer par l'exemple des pratiques de médiation pour en identifier les fondamentaux (points communs) et les variables (points plus particulièrement liés à un type de pratique dans un contexte donné.

- 4) Les médiations :
  - Médiation sociale
  - Médiation culturelle
  - Médiation familiale
  - Médiation juridique

- 5) Les conceptions plurielles des pratiques

### **3<sup>ème</sup> thème – Communication interculturelle.**

Saisir ce que recouvre la notion de communication interculturelle par l'étude des concepts de culture, de pluri-culturalité, d'interculturalité, d'identité, d'altérité, de choc culturel...

Identifier et comprendre les stéréotypes et préjugés, décrire leur rôle dans la communication interculturelle.

Se repérer par rapport au concept d'identité, cerner les processus de menace et de réactions défensives...

Maintenir une relation et un dialogue dans la reconnaissance d'autrui sans effacement de soi.

Temps, espace, parenté, croyances, sociabilité...

Notion de discrimination, réactions à négocier dans la communication interculturelle.

On s'attachera notamment à :

1. Définition de la communication interculturelle
2. Préjugés culturels et rôles dans la communication interculturelle
3. Seuil de tolérance identitaire et réflexes ethnocentriques
4. Gestion des situations interculturelles et des situations conflictuelles
5. Appréhension de valeurs autres
6. Richesse de la rencontre sans perte d'identité.

### **4<sup>ème</sup> thème – Dialogue interreligieux.**

La diversité religieuse caractérise les sociétés contemporaines ; apporter une contribution d'ordre académique à la construction du vivre ensemble est une nécessité et une urgence. Il s'agira de réfléchir à l'apprentissage d'une attitude dialogale, contre la confusion de l'absolu de Dieu avec l'absolu de la religion, d'apprendre à mieux comprendre ce que l'on croit dans la relation à l'autre.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la production de pièces d'un portfolio articulant acquis de l'UE et travaux de stage dans l'une des composantes de l'UE.

### **ATC3-2 : Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel – 6 ECTS.**

**Compétences développées :** Questionner l'action, la problématiser, convoquer des référents théoriques pour la comprendre et proposer des pistes de réponses au questionnement engagé. Formaliser une démarche de

recherche et exposer des résultats.

Il s'agit de s'initier à la recherche, d'innover, d'argumenter des choix, d'analyser des données dans la conduite d'un projet personnel. Se doter d'outils et de références pour mener une recherche en milieu professionnel.

Sera ici envisagé un triptyque sur la question des données à recueillir pour l'écrit de recherche relativement à/au :

- la pertinence de leur **sélection** (quelles données, de quel type, de quelle qualité, en quelle quantité, est-il nécessaire de recueillir pour pouvoir y chercher des éléments de réponse à la question de recherche/la question professionnelle posée ?)

- **de leur mode de recueils** (sur des aspects aussi variés que la matérialité – oral/écrit /autres-, la fréquence, le caractère suscité ou non, ...)

- **de leur mode de traitement** (quels sont les outils qui permettront le mieux d'extraire de ces données les éléments de réponse à la problématique ?)

Sera proposé également une initiation à la recherche bibliographique et à la lecture d'articles scientifiques.

Le travail en S3 est un travail de problématisation, de choix méthodologiques et le début d'un travail de recueil de données.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la présentation d'une fiche synthèse présentant la recherche : problématique, bibliographie explorée, méthodologie retenue pour le recueil et le traitement des données..

### ***ATC3-3 : Outils pour apprendre – Outils pour enseigner – 3 ECTS.***

Cette troisième UE du tronc commun met en évidence la double dimension des contenus proposés : ils sont à la fois utiles pour apprendre (au sens large du terme) mais aussi utiles pour enseigner. S'inscrivant dans une perspective de communication, ces contenus visent la construction et le développement des compétences exigées par les certifications en LVE (cf. CLES 2) et en TUIC (C2i2e).

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) - Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (II-7)

#### **Langues vivantes étrangères :**

L'UE vise à entretenir et à perfectionner des capacités à communiquer dans une langue étrangère. Les situations proposées viseront essentiellement la communication orale sous forme d'entretiens ou de débats à partir de supports (articles de presse, vidéos ou extraits télévisés, documents du net...)

#### **Approche institutionnelle et réglementaire de l'école :**

Comme dans de nombreux domaines, il existe en éducation des principes fondamentaux, c.à.d. des normes d'où sont déduites les règles juridiques spécifiques qui organisent le fonctionnement du système éducatif, et qui ainsi cadrent et caractérisent l'institution éducative actuelle.

Ces principes fondamentaux ont une dimension **politique** : ils sont représentatifs de la conception qu'une société se fait d'elle-même et des relations en son sein. Ils expriment le sens attaché à l'acte éducatif et la place la personne dans cet environnement.

Explorer ces principes généraux, c'est donc donner du sens à l'institution éducative aussi bien dans sa globalité que dans ses particularités. C'est aussi identifier la valeur et la portée de l'acte d'enseignement dans notre société.

Principes explorés :

Le droit à l'éducation ;

Le service public (la mission de service public) ;

L'obligation scolaire ;

La laïcité ;

La liberté de l'enseignement.

Il ne suffit pas de définir des principes, il faut aussi administrer, c-à-d faire fonctionner. Il s'agit donc aussi de présenter **la réglementation** et les **règles de fonctionnement** à trois niveaux :

- Au niveau de l'Etat : C'est la question des rapports du national avec le local, la question du centralisme et de la décentralisation. C'est aussi la question de l'autonomie des établissements au sein de cette structure administrative. Il est alors question de « gouvernance ».

- Au niveau de l'établissement : il s'agit d'identifier les différents acteurs qui œuvrent au sein des établissements et donc de préciser leur organisation et leur fonctionnement.

- Au niveau de l'enseignant : il s'agit de définir le métier par la dimension de sa responsabilité professionnelle, pédagogique et juridique.

Cette approche, plus pratique, s'appuie sur les principes fondamentaux présentés et en constituent donc la mise en œuvre administrative.

**Evaluation de l'UE** : L'UE sera validée :

- pour la partie LVE, par un entretien oral dans la langue étrangère ;
- pour la partie Approche réglementaire, par le traitement d'une question d'ordre réglementaire ayant trait avec le fonctionnement ou la vie scolaire (cf. épreuve orale du concours).

Semestre 4 – Tronc commun – 92h – 12 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
ATC4-1	<b>Médiations, culture et citoyenneté</b> <b>Option (Montpellier) :</b> <i>Ingénierie et coordination de projets pédagogiques à visées culturelle et citoyenne</i> <b>Option (Marseille) :</b> <i>Médiation interculturelle et interreligieuse en contexte de laïcité</i>	60h	3	Portfolio articulant travaux de stage et acquis de l'UE (au choix parmi les 3 sous-modules)
ATC4-2	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel :</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	12h	6	Dépôt et soutenance orale d'un écrit de recherche en milieu professionnel
ATC4-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	3	Dossier du portfolio attestant des compétences du C2i2e
	<i>TUIC</i>	12h	2	
	<i>Approche institutionnelle et réglementaire de l'école</i>	8h	1	Entretien oral

### **ATC4-1 : Médiation, culture et citoyenneté – 3 ECTS.**

**ATC4-1A : Option (Montpellier) :** *Ingénierie et coordination de projets pédagogiques à visées culturelle et citoyenne*

**Compétences développées :** Cette UE vise la conception, la coordination, le management, la mise en œuvre et l'évaluation de projets à visées culturelle et citoyenne.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la production de pièces d'un portfolio articulant acquis de l'UE et travaux de stage dans l'une des composantes de l'UE.

**ATC4-1A : Option (Marseille) :** *Médiation interculturelle et interreligieuse en contexte de laïcité.*

**Compétences développées :** Cette UE vise

Cette UE approfondit l'UE ATC3-1 initiée au semestre 3.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la production de pièces d'un portfolio articulant acquis de l'UE et travaux de stage dans l'une des composantes de l'UE.

### **ATC4-2 : Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel – 6 ECTS.**

**Compétences développées :** Questionner l'action, la problématiser, convoquer des référents théoriques pour la comprendre et proposer des pistes de réponses au questionnement engagé. Formaliser une démarche de recherche et exposer des résultats.

Le mémoire du Master est rédigé et soutenu oralement. Mémoire universitaire professionnalisé, il s'adresse autant à une communauté professionnelle qu'à une communauté scientifique. Il donne à lire et à entendre à ces communautés le processus de professionnalisation de l'étudiant.

Il témoigne du processus d'implication/distanciation et de référenciation dans une pratique, un champ professionnel. Il sera travaillé la position éthique de l'étudiant en rapport avec la problématique étudiée ainsi que les personnes et le terrain impliqués dans l'étude. Inscrit dans la pratique et au service de la pratique, il produit une lecture théorique, d'une situation, d'un phénomène et met en lumière les compétences développées au cours de la formation. Il permet d'imaginer, d'entrevoir le professionnel que sera l'étudiant. En ce sens il est un outil de validation de la légitimité à exercer dans ce champ.

Au cours des séminaires, il s'agira de mobiliser, lors d'échanges entre pairs accompagnés par le directeur de mémoire, la méthodologie et la réflexion engagées dans le processus de production du mémoire, mais aussi analyser cette mobilisation. Ce qui passe notamment par les points suivants :

- Choix de la thématique/objet/problématique de recherche
- Problématisation de la question d'étude (théorique et méthodologique)
- Dispositif d'intervention prévu
- Traitement des données et analyse des résultats
- Exposé de l'avancement du mémoire, analyse critique et régulations des travaux.
- Ecriture scientifique et référenciation.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la soutenance orale de l'écrit professionnel. Cette dernière est autorisée par le directeur de mémoire après validation de l'écrit.

### **ATC4-3 : Outils pour apprendre – Outils pour enseigner – 3 ECTS.**

Cette UE prolonge son homologue du S3. La composante « *approche institutionnelle et réglementaire de l'école* » est approfondie. L'outillage est complété par la composante « TUIC » permettant aux étudiants de mettre à niveau leurs compétences en informatique.

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier (I-1-3).

**Approche institutionnelle et réglementaire de l'école :** Suite du S3.

**Culture numérique et enseignement :** Cette composante, pour le S4 du M2, vise la (re)mise à niveau des compétences en informatique des étudiants. Le niveau C2i sera ainsi validé par le traitement de différentes situations proposées dans les TD ou au cours de travaux autonomes et collaboratifs. Les

productions seront étudiées et évaluées par les professeurs à partir de l'interface numérique des instituts.

Le C2i niveau 1 concerne les compétences numériques utiles aux personnes engagées dans des formations de l'enseignement supérieur dans une perspective de formation tout au long de la vie. Il vise en priorité les étudiants engagés dans un cursus universitaire de premier cycle.

Les champs de compétence couverts par le C2i1 sont structurés en 5 domaines qui répondent aux situations rencontrées dans un contexte de formation en présence ou à distance, en formation initiale ou tout au long de la vie. En effet, en tant qu'apprenant il est nécessaire de se documenter et de se tenir informé (D4), de rendre compte de son travail en produisant des documents efficacement (D3), de communiquer avec ses pairs et son institution (D5) dans le respect des règles et usages (D2) inhérents au travail dans un environnement numérique riche et évolutif (D1).

Les enjeux de la maîtrise de ces compétences sont nombreux, car ces dernières sont indispensables pour évoluer librement, de manière responsable et en toute autonomie dans un environnement quotidien fortement imprégné d'usages numériques. (cf. Site [www.c2i.education.fr](http://www.c2i.education.fr))

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée dans ses deux composantes. L'approche institutionnelle et réglementaire de l'école sera évaluée sous la même modalité qu'au S1, soit par le traitement d'une question d'ordre réglementaire ayant trait avec le fonctionnement ou la vie scolaire (cf. épreuve orale du concours). La composante TUIC sera validée par l'évaluation des productions contenues dans une sous-partie numérique du portfolio de l'étudiant. Ces productions correspondent à des tâches assignées par les professeurs convoquant les différentes compétences du C2i.

Master MEEF « *Professionnel de l'éducation en structure scolaire  
ou associative* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

**MASTER 2 TITULAIRES**  
**RENTREE 2013 et SUIVANTES**

**Master « Enseignants titulaires »**  
ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

**MASTER 2 titulaires - Rentrée 2013**

**Tronc Commun**

**Présentation générale du Tronc Commun :**

Ce parcours de M2 est ouvert aux enseignants titulaires souhaitant renforcer leurs connaissances et compétences et accéder au grade. Les UE du M1 leur sont validées par VAP de même qu'une partie des contenus des UE du M2. Les UE du M2 proposées reprennent donc tout ou partie des UE du M2 MEEF, en limitant le temps de présentiel. On insistera sur le travail de recherche et de rédaction du mémoire de recherche en milieu professionnel.

Semestre 3 – Tronc commun – 57h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TTC3-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation : anthropologie de l'éducation</b>	15h dont 6 en présentiel	5	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE
TTC3-2	<b>Gestes professionnels et ingénierie des pratiques</b>	30h dont 6 en présentiel	7	
TTC3-3	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel :</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	12h	10	Fiche introductive à l'écrit de recherche

**TTC3-1 : Histoire et anthropologies de l'éducation : anthropologie de l'éducation – 5 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (I-2) – Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (II-6) – Contribuer à l'action d'une communauté éducative (II-9).

Le Semestre se centrera sur la pluralité culturelle et religieuse et ses incidences au plan scolaire. Il s'agira donc d'approcher globalement le phénomène religieux et se familiariser avec la lecture symbolique. Quatre parties distinctes appréhendent ce thème :

- 1<sup>ère</sup> partie : le Judaïsme : approche historique et thématique (étude des textes sacrés, des rites et des fêtes, étude des fondements théologiques)
- 2<sup>ème</sup> partie : le Christianisme : *idem*

- 3<sup>ème</sup> : l'Islam : *Idem*
- 4<sup>ème</sup> partie : le dialogue des religions : approche transversale de la façon dont les trois monothéismes envisagent « l'autre » ; histoire des échanges ; actualité de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) articulant **l'un des aspects du programme** avec les observations ou les connaissances construites en situation de pratique. Le professeur intervenant dans l'UE proposera une ou plusieurs thématiques de réflexion pour préciser la tâche des étudiants.

### **TTC3-2 : Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – 7 ECTS**

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Deux entrées sont proposées dans cette UE :

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* ».

#### **Ingénierie pédagogique et éducative / construction de gestes professionnels :**

Cette entrée prolonge ses homologues initiées en M1. Elle en reprend les éléments clés, notamment pour les arrivants en M2 n'ayant pas suivi le M1. Elle s'attache à situer la place et le rôle de l'évaluation en éducation. Tout en poursuivant la construction de gestes professionnels pour l'éducation et l'enseignement apprentissage, l'accent sera mis sur la construction de dispositifs d'évaluation en cohérence avec les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre. On évoquera les courants, les écoles, les modèles d'évaluation pour étayer sa pratique. Les logiques de l'évaluation : le contrôle et l'accompagnement. Les paradigmes en évaluation et l'imaginaire de l'évaluateur. Les fonctions de l'évaluation. La place des outils d'évaluation dans les dispositifs. L'ensemble s'appuiera sur les pratiques vécues ou à vivre durant le stage en responsabilité en établissement.

#### **Didactique comparée :**

Cette entrée vise la comparaison des démarches et concepts didactiques propres ou communs aux diverses disciplines d'enseignement et concourt à une approche « *inter-didactique* ». Des concepts centraux comme ceux de progression, programmation, séquence, séance, démarche inductive / déductive, situation-problème, etc. seront dé-contextualisés /re-contextualisés dans les différentes disciplines.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) pour chacune des 3 entrées

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* » ;

### **TTC3-3 : Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel - 10 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11)

Il s'agit de s'initier à la recherche, d'innover, d'argumenter des choix, d'analyser des données dans la conduite d'un projet personnel. Se doter d'outils et de références pour mener une recherche en milieu professionnel.

Sera ici envisagé un triptyque sur la question des données à recueillir pour l'écrit de recherche relativement à/au :

- la pertinence de leur **sélection** (quelles données, de quel type, de quelle qualité, en quelle quantité, est-il nécessaire de recueillir pour pouvoir y chercher des éléments de réponse à la question de recherche/la question professionnelle posée ?)

- **de leur mode de recueils** (sur des aspects aussi variés que la matérialité – oral/écrit /autres-, la fréquence, le caractère suscité ou non, ...)

- **de leur mode de traitement** (quels sont les outils qui permettront le mieux d'extraire de ces données les éléments de réponse à la problématique ?)

Sera proposé également une initiation à la recherche bibliographique et à la lecture d'articles scientifiques.

Le travail en S3 est un travail de problématisation, de choix méthodologiques et le début d'un travail de recueil de données.

**Evaluation de l'UE :** Pour l'entrée « *initiation à la recherche en milieu professionnel* », un document de 4 pages (présentant la problématique de recherche, les choix méthodologiques et une bibliographie permettant de construire un cadre théorique) sera produit et envoyé à l'accompagnateur de l'écrit.

Semestre 4 – Tronc commun – 60h –22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TTC4-1	<b>Gestes professionnels et ingénierie des pratiques</b>	25h dont 15h en présentiel	10	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE
TTC4-2	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel :</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	35h dont 12h en présentiel	12	

### **TTC4-1 : Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement - 10 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

Deux entrées sont proposées dans cette UE :

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* ».

### **Ingénierie pédagogique et éducative / construction de gestes professionnels :**

Elle en reprend les éléments clés, notamment pour les arrivants en M2 n'ayant pas suivi le M1. Elle s'attache à situer la place et le rôle de l'évaluation en éducation. Tout en poursuivant la construction de gestes professionnels pour l'éducation et l'enseignement apprentissage, l'accent sera mis sur la construction de dispositifs d'évaluation en cohérence avec les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre. On évoquera les courants, les écoles, les modèles d'évaluation pour étayer sa pratique. Les logiques de l'évaluation : le contrôle et l'accompagnement. Les

paradigmes en évaluation et l'imaginaire de l'évaluateur. Les fonctions de l'évaluation. La place des outils d'évaluation dans les dispositifs. L'ensemble s'appuiera sur les pratiques vécues ou à vivre durant le stage en responsabilité en établissement.

### **Didactique comparée :**

Cette entrée vise la comparaison des démarches et concepts didactiques propres ou communs aux diverses disciplines d'enseignement et concourt à une approche « *inter-didactique* ». Des concepts centraux comme ceux de progression, programmation, séquence, séance, démarche inductive / déductive, situation-problème, etc. seront dé-contextualisés /re-contextualisés dans les différentes disciplines.

**Evaluation de l'UE :** L'UE sera validée par la rédaction d'un document de 4 pages maximum (12000 signes) pour chacune des 3 entrées

- Une entrée visant l'ingénierie pédagogique et éducative et la construction des gestes professionnels ;
- Une entrée « *didactique comparée* » ;

### **TTC4-2 : Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel – 12 ECTS.**

**Compétences professionnelles de référence :** S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11)

Le mémoire du Master est rédigé et soutenu oralement. Mémoire universitaire professionnalisé, il s'adresse autant à une communauté professionnelle qu'à une communauté scientifique. Il donne à lire et à entendre à ces communautés le processus de professionnalisation de l'étudiant.

Il témoigne du processus d'implication/distanciation et de référenciation dans une pratique, un champ professionnel. Il sera travaillé la position éthique de l'étudiant en rapport avec la problématique étudiée ainsi que les personnes et le terrain impliqués dans l'étude. Inscrit dans la pratique et au service de la pratique, il produit une lecture théorique, d'une situation, d'un phénomène et met en lumière les compétences développées au cours de la formation. Il permet d'imaginer, d'entrevoir le professionnel que sera l'étudiant. En ce sens il est un outil de validation de la légitimité à exercer dans ce champ.

Au cours des séminaires, il s'agira de mobiliser, lors d'échanges entre pairs accompagnés par le directeur de mémoire, la méthodologie et la réflexion engagées dans le processus de production du mémoire, mais aussi analyser cette mobilisation. Ce qui passe notamment par les points suivants :

- Choix de la thématique/objet/problématique de recherche
- Problématisation de la question d'étude (théorique et méthodologique)
- Dispositif d'intervention prévu
- Traitement des données et analyse des résultats
- Exposé de l'avancement du mémoire, analyse critique et régulations des travaux.
- Ecriture scientifique et référenciation.

**Evaluation de l'UE :** Pour l'entrée « *initiation à la recherche en milieu professionnel* », la rédaction de l'écrit de recherche en milieu professionnel donnera lieu à une soutenance orale. Cette dernière est autorisée par le directeur du mémoire après validation de l'écrit. Il fait état d'un questionnement professionnel, d'une problématisation et du traitement de cette dernière par le recueil et l'analyse de données. L'écrit, d'une cinquantaine de pages (hors annexes) est dactylographié et répond à des contraintes formelles posées au cours de l'UE.

Parcours « Titulaires du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré »

Semestre 3 – Parcours –20h –8 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TP3-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique</b>	20h dont 6 en présentiel	8	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE

Semestre 4 – Parcours –20h –8 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TP4-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique</b>	20h dont 6 en présentiel	8	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE

***TP3-1 et TP4-1 : Contextualisation disciplinaire et pédagogique - 8 ECTS.***

**Compétences professionnelles de référence :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (II-3) – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (2-4) – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (2-5) – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel par la recherche en milieu professionnel (II-11) – Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (I-1-1) – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves (I-1-6).

L'UE vise à compléter les savoirs disciplinaires et didactiques des enseignants tout en les questionnant au regard de la pratique en responsabilité. Il s'agira de s'appuyer sur les pratiques d'enseignement pour convoquer des modèles ou références théoriques pour les éclairer et les approfondir. Il s'agira également de compléter des savoirs dans les domaines didactiques et disciplinaires peu abordés. Une visite formative sera envisagée avec chaque enseignant.

**Evaluation de chaque UE :** L'UE sera validée par la rédaction de documents de 4 pages maximum (12000 signes) pour les différentes entrées traitées dans l'UE.



---

Université Catholique de **Lyon**

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

## **MASTER Sciences Humaines et Sociales**

Mention ***Education, Enseignement et Formation***

Diplôme d'État

# Professionnel de l'Éducation en structure scolaire et/ou associative

*Maquette revue et actualisée en juin-juillet 2013*

*Master mis en œuvre par la Faculté de Philosophie de l'Université Catholique de Lyon  
et les ISFEC du territoire Méditerranée de l'Enseignement Catholique.*

## Master « Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

MASTER 2 - Rentrée 2013 – ANNEE TRANSITOIRE

Semestre 3 – Tronc commun – 45h – 10 ECTS					Semestre 4 – Tronc commun – 76h – 20 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TC3-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Approche historique des modèles pédagogiques – Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation – Diversité religieuse et inter-culturalité</i>	15h + FOAD	2	Ecrit à rendre	TC4-1	<b>Option :</b> <i>Apprendre à penser et à débattre à l'école, ou Ados d'aujourd'hui (Montpellier) ou L'art et les dimensions religieuses de la culture (Marseille)</i>	15h	2	Ecrit à rendre
TC3-2	<b>Alternance et professionnalisation :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – Alternance et reliance</i>	18h	5	Validation de la pratique en situation (visite)	TC4-2	<b>Alternance et professionnalisation :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – Alternance et reliance</i>	22h30	5	Validation de la pratique en situation (visite)
TC3-3	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	12h	3	Fiche introductive à l'écrit de recherche	TC4-3	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel</b>	16h	10	Ecrit et soutenance
					TC4-4	<b>Approche réglementaire du fonctionnement de l'école</b> <i>Règlementation scolaire – ASH et procédures de prise en charge des élèves à BEP</i>	22h30	3	Oral individuel

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

## Semestre 3 – Parcours « Polyvalence » (PE) –170h– 20 ECTS

## Semestre 4 – Parcours « Polyvalence » (PE) –95h– 10 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PET3-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques – Maths - Français</b>	80h	5	Oral individuel	PET4-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques – Maths - Français</b>	80h	5	Oral indiv.
PET3-2	<b>Savoirs et didactique de l'EPS et des disciplines artistiques (tronc commun)</b>	30h	4	QCM	PET4-2	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d'enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.
PET3-3	<b>Savoirs et didactique de l'EPS et des disciplines artistiques (option)</b>	30h	3	Oral individuel					
PET3-4	<b>LVE</b>	15h	3	Oral					
PET3-5	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d'enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.					

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

## Semestre 3 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) –130h– 20 ECTS

## Semestre 4 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) –115h– 10 ECTS

Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLCT3-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques</b>	100h	12	Oral individuel	PLCT4-1	<b>Approfondissements disciplinaires et didactiques</b>	100h	5	Oral indiv.
PLCT3-2	<b>LVE</b>	15h	3	Oral	PLCT4-2	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d'enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.
PLCT3-3	<b>Intégrer les TUIC dans sa pratique d'enseignement</b>	15h	5	Dossier numérique indiv.					

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

## Master « *Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative* »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

MASTER 1 - Rentrée 2013

Semestre 1 – Tronc commun – 65h – 8 ECTS					Semestre 2 – Tronc commun – 65h – 8 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TC1-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Approche historique du système éducatif – Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation</i>	20h	2	Eléments du portfolio de développement professionnel soumis aux différents professeurs	TC2-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation</i>	10h	1	Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement devant un jury de professeurs et formateurs
TC1-2	<b>Approches multi-référentielles de l'apprentissage et de l'enseignement :</b> <i>Approche psychologique du développement de l'enfant et de l'adolescent – Observation et analyse de pratique de terrain</i>	25h	3		TC2-2	<b>Approches multi-référentielles de l'apprentissage et de l'enseignement :</b> <i>Approche sociologique de l'école et de sa place dans la société – Observation et analyse de pratique de terrain – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement</i>	35h	4	
TC1-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	3		Entretien oral	TC2-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	
	<i>Approche institutionnelle et réglementaire du fonctionnement de l'école</i>	8h	1	<i>Approche institutionnelle et réglementaire du fonctionnement de l'école</i>			8h	1	
	LVE	12h	2	TUIC			12h	2	

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

Semestre 1 – Parcours Polyvalence (PE) – 195h – 22 ECTS					Semestre 2 – Parcours Polyvalence (PE) – 195h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PE1-1	<b>Maîtrise de la langue française :</b> <i>Eléments de linguistique – Grammaire scolaire – Approche didactique du LIRE-DIRE-ECRIRE à l'école – Approche méthodologique de la maîtrise de l'écrit en langue française</i>	80h	9	Devoirs sur table	PE2-1	<b>Maîtrise de la langue française :</b> <i>Eléments de linguistique – Grammaire scolaire – Approche didactique du LIRE-DIRE-ECRIRE à l'école – Approche méthodologique de la maîtrise de l'écrit en langue française</i>	20h	2	Eléments du portfolio de développement professionnel
PE1-2	<b>Mathématiques :</b> <i>Savoirs mathématiques – Approche didactique des mathématiques</i>	80h	9	Devoirs sur table	PE2-2	<b>Mathématiques :</b> <i>Savoirs mathématiques – Approche didactique des mathématiques</i>	20h	2	
PE1-3	<b>Gestes et connaissances de la polyvalence à l'école :</b> <i>Méthodologie du projet – Pluri et interdisciplinarité – Pédagogie de la maternelle</i>	35h	4	Eléments du portfolio de développement professionnel	PE2-3	<b>Gestes et connaissances de la polyvalence à l'école :</b> <i>Méthodologie du projet – Pluri et interdisciplinarité – Pédagogie de la maternelle</i>	15h	4	
					PE2-4	<b>Education physique et sportive – Education à la santé</b>	45h	6	Evaluation selon épreuves concours
					PE2-5	<b>Formation disciplinaire :</b> <i>Sciences et technologie – Histoire des arts – Histoire – Géographie – Musique – Arts visuels</i>	95h dont 4h de TC/disc	8	Présentation orale du dossier optionnel + QCM sur TC

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

Semestre 1 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS					Semestre 2 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC1-1	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	14	Devoirs sur table	PLC2-1	<b>Approfondissements disciplinaires et méthodologiques :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	14	Epreuves orales individuelles + Eléments du portfolio de développement professionnel
PLC1-2	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	8		PLC2-2	<b>Approches épistémologique et didactique de la discipline :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	8	

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

## Master « Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier

MASTER 2 - Rentrée 2014

Semestre 3 – Tronc commun – 172h – 22 ECTS					Semestre 4 – Tronc commun – 172h – 22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TC3-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation :</b> <i>Approche historique des modèles pédagogiques – Fondements d'une anthropologie chrétienne de l'éducation – Diversité religieuse et inter-culturalité –</i> <i>Options Montpellier : apprendre à penser et à débattre à l'école ou Ados d'aujourd'hui</i> <i>Option Marseille : L'art et les dimensions religieuses de la culture</i>	50h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement Ecrit de recherche = 8 Portfolio = 12	TC4-1	<b>Professionalisation par la pratique et la recherche dans une logique d'alternance :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – Didactique générale et didactiques comparées – Initiation à la recherche en milieu professionnel – Anthropologies, cultures et rapport au monde dans la classe - Alternance et reliance</i>	145h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement Ecrit de recherche = 12 Portfolio = 8
TC3-2	<b>Professionalisation par la pratique et la recherche dans une logique d'alternance :</b> <i>Analyse des pratiques et des situations professionnelles – Gestes professionnels et ingénierie des pratiques d'enseignement – Didactique générale et didactiques comparées – Initiation à la recherche en milieu professionnel – Alternance et reliance</i>	95h			TC4-2	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b> LVE	27h		
TC3-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b> TUIC	27h	27h						

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

Semestre 3 – Parcours « Polyvalence » (PE) – 57h – 8 ECTS					Semestre 4 – Parcours « Polyvalence » (PE) – 57h – 8 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PE3-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Accompagnement disciplinaire et didactique (cours et TD) - Visites à visée formative</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement + Visite évaluative = 8 ECTS	PE4-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Visites à visée formative – Accompagnement disciplinaire et didactique – Visite évaluative</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement + Visite évaluative = 8 ECTS

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

Semestre 3 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) – 57h – 8 ECTS					Semestre 4 – Parcours « Disciplinaire » (PLC) – 57h – 8 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
PLC3-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Visites à visée formative – Accompagnement disciplinaire et didactique</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement + Visite évaluative = 8 ECTS	PLC4-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique :</b> <i>Visites à visée formative – Accompagnement disciplinaire et didactique – Visite évaluative</i>	57h		Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement + Visite évaluative = 8 ECTS

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

## Master « Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier  
MASTER 2 - Rentrée 2013 et suivantes – MASTER ALTERNATIF

Semestre 3 – Tronc commun – 92h – 12 ECTS					Semestre 4 – Tronc commun – 91h – 12 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
ATC3-1	<b>Médiations, culture et citoyenneté</b> <b>Option (Montpellier) :</b> Ingénierie et coordination de projets pédagogiques à visées culturelle et citoyenne <b>Option (Marseille) :</b> Médiation interculturelle et interreligieuse en contexte de laïcité	60h	3	Portfolio articulant travaux de stage et acquis de l'UE (au choix parmi les 3 sous-modules)	TC4-1	<b>Médiations, culture et citoyenneté</b> <b>Option (Montpellier) :</b> Ingénierie et coordination de projets pédagogiques à visées culturelle et citoyenne <b>Option (Marseille) :</b> Médiation interculturelle et interreligieuse en contexte de laïcité	60h	3	Portfolio articulant travaux de stage et acquis de l'UE Présentation orale
ATC3-2	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel</b> Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire	12h	6	Fiche introductive à l'écrit de recherche	TC4-2	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel</b>	16h	6	Ecrit et soutenance
ATC3-3	<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	3	Entretiens oraux		<b>Outils pour apprendre – Outils pour enseigner :</b>	20h	3	Portfolio articulant travaux de stage et acquis de l'UE Présentation orale
	<i>Approche institutionnelle et réglementaire du fonctionnement de l'école</i>	8h	1			<i>Approche institutionnelle et réglementaire du fonctionnement de l'école</i>	8h	1	
	LVE	12h	2			TUIC	12h	2	

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

Les parcours de ce M2 correspondent aux parcours permettant ainsi aux inscrits de repasser les concours en ayant une préparation. L'articulation présentiel – distanciel sera contractualisée avec les intéressés en début d'année.

Semestre 3 – Parcours Approfondissement de la Polyvalence (PE) – 160h (maxi) – 18 ECTS					Semestre 4 Parcours Approfondissement de la Polyvalence (PE) 180h – 18 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
APE1-10	<b>Approfondissements en langue française - 1 :</b> <i>Eléments de linguistique – Grammaire scolaire – Approche didactique du LIRE-DIRE-ECRIRE à l'école – Approche méthodologique de la maîtrise de l'écrit en langue française</i>	80h	9	Devoirs sur table	APE2-10	<b>Approfondissements en langue française - 2 :</b> <i>Eléments de linguistique – Grammaire scolaire – Approche didactique du LIRE-DIRE-ECRIRE à l'école – Approche méthodologique de la maîtrise de l'écrit en langue française</i>	20h	3	Eléments du portfolio de développement professionnel
APE1-20	<b>Approfondissements en mathématiques - 1 :</b> <i>Savoirs mathématiques – Approche didactique des mathématiques</i>	80h	9	Devoirs sur table	APE2-20	<b>Approfondissements en mathématiques - 2 :</b> <i>Savoirs mathématiques – Approche didactique des mathématiques</i>	20h	3	
					APE2-30	<b>Compléments disciplinaires et didactiques :</b> <i>Sciences et technologie – Histoire des arts – Histoire – Géographie – Musique – Arts visuels</i>	45h	5	QCM sur TC des disciplines
							95h dont 4h de TC/disc	7	Présentation orale du dossier optionnel + Eléments du portfolio de développement professionnel présenté oralement

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs.

Semestre 1 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 18ECTS					Semestre 2 – Parcours Disciplinaires (PLC) – 195h – 18 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
APLC1-10	<b>Compléments disciplinaires et méthodologiques - 1 :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	11	Devoirs sur table	APLC2-10	<b>Compléments disciplinaires et méthodologiques - 2 :</b> <i>Approfondissements disciplinaires – Méthodologie liée aux épreuves des concours</i>	130h	11	Epreuves orales individuelles + Eléments du portfolio de développement professionnel
APLC1-20	<b>Compléments épistémologiques et didactiques de la discipline - 1 :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	7		APLC2-20	<b>Compléments épistémologiques et didactiques de la discipline – 2 :</b> <i>Histoire de la discipline et de l'enseignement de la discipline – Approche didactique</i>	65h	7	

Les volumes horaires se déclinent en cours, TD, travaux autonomes et collaboratifs

## Master « Professionnel de l'éducation en structure scolaire ou associative »

ISFEC Saint Cassien Marseille et Saint Joseph Montpellier  
MASTER 2 - Rentrée 2013 et suivantes – MASTER TITULAIRE

Semestre 3 – Tronc commun – 57h –22 ECTS					Semestre 4 – Tronc commun – 60h –22 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TTC3-1	<b>Histoire et anthropologies de l'éducation : anthropologie de l'éducation</b>	15h dont 6 en présentiel	5	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE	TTC4-1	<b>Gestes professionnels et ingénierie des pratiques</b>	25h dont 15h en présentiel	10	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE
TTC3-2	<b>Gestes professionnels et ingénierie des pratiques</b>	30h dont 6 en présentiel	10		TTC4-2	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel :</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	35h dont 12h en présentiel	12	
TTC3-3	<b>Séminaires de recherche et écriture d'un mémoire professionnel :</b> <i>Séminaires et entretiens d'accompagnement du mémoire</i>	12h	7	Fiche introductive à l'écrit de recherche					

Semestre 3 – Parcours –30h –8 ECTS					Semestre 4 – Parcours –30h –8 ECTS				
Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation	Code	Intitulé	Durée	ECTS	Evaluation
TP3-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique</b>	30h dont 6 en présentiel	8	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE	TP4-1	<b>Contextualisation disciplinaire et pédagogique</b>	30h dont 6 en présentiel	8	Portfolio articulant travaux en situation et acquis des UE